

## Sommaire

1. Introduction.....	Page 3
2. Bilan.....	Page 5
2.1. fonction d'animation globale et coordination.....	Page 6
2.2. état des actions et activités menées.....	Page 15
3. Présentation de la démarche de travail autour du Contrat de Projet.....	Page 25
4. Constats globaux.....	Page 27
5. Orientations.....	Page 33
5.1 Première orientation.....	Page 34
Projet Politique.....	Page 35
5.2 Deuxième Orientation.....	Page 41
5.3 Troisième Orientation.....	Page 45
5.4 Quatrième Orientation.....	Page 53
6. Moyens disponibles et à développer.....	Page 57
7. Mise en œuvre du Contrat de Projet.....	Page 61
Annexes .....	Page 63



### 1. Introduction

Le document présent est le Projet de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités.

Il est le fruit d'une réflexion de fond sur le sens de notre action au sein du quartier des 3 Cités et notre volonté de repenser l'ensemble de nos fonctionnements.

Il constituera le cœur des documents qui nous lieront de façon contractuelle avec nos deux principaux financeurs : la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Poitiers.

Vous le savez, ce Centre a vécu une crise grave et vous nous avez largement aidé à la surmonter, c'est pourquoi nous ne reviendrons pas sur le passé. Les nombreuses réunions du comité de pilotage vous ont permis d'être au fait de la réalité de la situation antérieure. Au moment de l'arrivée d'un nouveau directeur en Août 1998, un état des lieux avait été fait et un plan de restructuration proposé et validé par le Conseil d'Administration. Nous joignons ces documents qui témoignent de notre travail de 1997 à 2000.

**Notre volonté est donc aujourd'hui de nous projeter vers l'avenir pour faire en sorte que les Centres Socio-Culturels des 3 Cités soient la maison commune des habitants où chacun se sent accueilli, écouté, respecté.**

Le document que nous vous proposons ci-après se divise en sept grandes parties :

- le bilan de la période 1997-2000 ;
- les outils de la démarche d'élaboration du Contrat de Projet ;
- les constats et les réflexions qui ont précédé l'élaboration des orientations ;
- les orientations et les propositions d'actions ;
- les moyens : personnel, partenaires, locaux, équipements, finances ;
- la mise en œuvre du Contrat de Projet ;
- les annexes

La Présidente  
Solange Bouchet



## 2. BILAN

### *Introduction*

Le précédent Contrat de Projet portait sur la période 1997 à 1999. Sur la demande de l'Association, il a été prolongé par la Caisse d'Allocations Familiales jusqu'à fin 2000.

L'ensemble de cette période se caractérise par des soubresauts importants et la vie agitée de l'Association.

1997 est une année de forts conflits entre le Conseil d'Administration et l'équipe professionnelle, notamment en raison de la position de plus en plus en repli d'une partie de cette équipe par rapport au quartier et à de nombreuses dérives dans le fonctionnement. Cette année s'achève sur le licenciement du directeur.

1998 est l'année de la reprise en main de l'Association par le Conseil d'Administration : remise en place de certaines règles, rencontres avec les salariés, recrutement d'un directeur, mise en place d'un plan de restructuration et démarrage de ce plan de restructuration.

1999 et 2000 ont permis la mise en place de ce plan de restructuration avec un apurement des finances, un recadrage des missions du personnel, une réorganisation administrative, le redémarrage progressif de plusieurs activités et enfin le travail de réflexion autour du Contrat de Projet.

Cette restructuration portait, nous vous le rappelons sur 4 objectifs principaux :

- agir sur le fonctionnement de la VIE ASSOCIATIVE, en instituant des outils et des règles permettant aux bénévoles associatifs et aux habitants de prendre pleinement leur place,
- agir sur le sens du PROJET de l'Association par une redéfinition du Contrat de Projet et une réappropriation du PROJET CENTRE SOCIAL ;
- agir sur l'organisation fonctionnelle des ESPACES et des PROFESSIONNELS,
- agir sur l'organisation FINANCIERE et ADMINISTRATIVE de l'Association.

**C'est en raison de ces nombreuses difficultés et de ces tensions, à peine apaisées aujourd'hui, que nous vous proposons un bilan qui porte essentiellement sur la période allant de fin 1998 à ce jour.**

Nous vous proposons un bilan doublement articulé :

- d'une part sur le modèle proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne autour de l'évaluation de la fonction d'animation globale et de coordination ;
- d'autre part sur le réalisé des activités de l'été 1999 à ce jour .

## 2.1 Evaluation de la fonction d'animation globale et de coordination

### A. Donner la maîtrise de fonctionnement démocratique du Centre

C'était, nous le rappelons, un des 4 objectifs prioritaires de la restructuration, formulé de la manière suivante : agir sur le fonctionnement de la VIE ASSOCIATIVE, en instituant des outils et des règles permettant aux bénévoles associatifs et aux habitants de prendre pleinement leur place,

Cela s'est traduit de multiples manières.

#### ***Organisation de 3 Assemblées Générales Ordinaires et une Assemblée Générale Extraordinaire***

Respectivement en Décembre 1998, Avril 1999 et Avril 2000. Après des Assemblées Générales réduites à des peaux de chagrin, ces assemblées Générales ont toujours vu leur nombre de participants croître : de 30 en 1998, à 50 en 1999 jusqu'à 80 en 2000.

Elles ont toujours été l'occasion de faire le tour de la situation du moment tant sur le plan moral, que l'activité et des finances.

De plus, pour la première fois depuis longtemps, en 2000, nous avons connu un nombre de candidats au Conseil d'Administration supérieur aux postes à pourvoir et ceci malgré une modification très sensible de statuts lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de 1999 qui a passé le nombre de postes réservés aux usagers à 15 personnes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a permis une large révision des statuts, éclaircissant et renforçant le rôle de l'Association dans le fonctionnement des Centres Socio-Culturels après un large travail collectif au sein du C.A.

#### ***Fonctionnement du Conseil d'Administration et du bureau***

Depuis début 1998, le conseil d'administration s'est réuni une fois par mois jusqu'en Juin 1999 soit 16 fois. Suite à la dernière Assemblée Générale, il avait été décidé de ralentir le rythme, mais les nombreux chantiers en cours (35 heures, étude 20 ans de politique socio-culturelle...) ont nécessité à nouveau une augmentation de la fréquence de ces Conseils d'Administration, qui a continué de se réunir une fois par mois de Septembre à Décembre 1999.

En dehors des CA, le bureau s'est réuni une fois toutes les semaines jusqu'en Juin 1999 et une fois toutes les deux semaines depuis Septembre 1999.

Le Conseil d'Administration s'est emparé de très nombreux dossiers et a mené à bien différents gros chantiers :

- refonte des statuts ;
- suivi des dossiers du personnel et prises de décisions concernant toutes les grandes modifications (licenciements, profils de poste...);

## **Contrat de Projet 2001-2004**

---

- suivi de l'accord des 35 heures ;
- réflexion et écriture d'un projet politique ;
- mise en place des commissions ;
- suivi des finances ;
- réflexion et écriture des orientations du Contrat de projet.

### ***Commissions de travail du Conseil d'Administration***

Un des objectifs de la restructuration était de mettre en place des binômes associant responsable de secteur et administrateur.

Deux commissions existaient déjà : finances et personnel. Depuis l'Assemblée Générale d'Avril 1999 se sont mises en place des commissions enfant, jeune, et action culturelle.

De manière générale, les commissions doivent permettre un lien entre le CA et l'activité du Centre. Elles sont toutes cogérées par un professionnel et un administrateur et sont ouvertes à d'autres personnes :

- Commission finances : suivi des comptes et examen de budgets d'activités précis.
- Commission du personnel : elle fait le point sur la situation des personnes, écriture des profils de poste, recrutement, aide à la décision sur les conflits. Tout le long de la restructuration du personnel, elle s'est réunie de nombreuses fois. Depuis le début 2000, elle se réunit une fois tous les trimestres.
- Commission jeunes : elle associe 6 personnes pour le moment, dont 2 jeunes du quartier : travail de réflexion sur la place des jeunes au sein de l'association, le type d'actions à mener..
- Commission action culturelle : elle réunit habitants et partenaires. Une dizaine de personnes constitue le noyau de réflexion. Son objet principal du moment est de mener une réflexion sur « Quel type d'action culturelle pour les Centres Socio-Culturels des 3 Cités » ;
- La commission enfant s'est réunie deux fois.

## **B. Favoriser l'exercice de la participation et de la citoyenneté par l'intéressement et l'implication des adhérents dans les actions et les projets du Centre**

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, le premier objectif était de permettre à l'Association de prendre toute sa place dans le fonctionnement et le processus décisionnel.

Pour ce qui concerne la participation proprement dite, elle s'est traduite pour le moment de la manière suivante :

- mise en place de projets « Sac'Ados » au secteur jeune. Cette formule permet à des petits groupes de jeunes (4 minimum, 7 maximum) âgés de 15 à 18 ans d'organiser une semaine de vacances et ceci dans un cadre donné. Ils peuvent choisir leur destination dans un rayon de 200 km autour de Poitiers. Mais à charge du groupe de : trouver un lieu d'hébergement (ils peuvent téléphoner du centre, et nous fournissons une base de données et un Minitel), d'établir un budget prévisionnel, de préparer des menus, de faire les achats et de préparer le matériel. Les séjours sont encadrés par des animateurs des Centres. 4 séjours ont eu lieu, permettant à 27 jeunes de partir de manière autonome.
- Cette formule développée pour les jeunes, a été également étendue de manière forte pour les familles. Ainsi, depuis l'été 1999, nous proposons aux familles qui le souhaitent de les aider à organiser leur départ en vacances, à charge pour les familles de préparer le séjour avec nous. En 2000, ce sont **près de 100 personnes** différentes qui sont parties. En Hiver 2000, nous avons réalisé un séjour collectif dans les Pyrénées, initié par 5 familles du quartier, soutenu matériellement et logistiquement par les Centres, mais qui s'est déroulé en toute autonomie.
- par ailleurs, nous notons depuis la rentrée de Septembre 1998, une augmentation constante de la fréquentation des Centres Socio-Culturels tant au niveau global, en terme d'augmentation du nombre d'adhérents, que dans le cadre des Centres de Loisirs et des activités du soir, ainsi que des cours de musique Trad, des locations familiales....
- Enfin, deux activités nouvelles ont vu le jour entièrement sur la demande et à l'initiative des habitants du quartier : il s'agit des ateliers de couture qui réunit une dizaine de personnes et de dentelle (qui réunit une quinzaine de personnes).
- Développement important du bénévolat dans les activités du secteur enfant : centres de loisirs et surtout Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire ;
- Participation des élèves des cours de musique Trad et des cours de Percussions à différentes manifestations et lieux : Pourquoi Pas, Festival Ecoutez-Voir, Démonstrations Croisées

### **C. Offrir aux individus, groupes et autres associations un espace de vie, d'échanges et faire du Centre Social un outil de développement de leur projet**

Nous avons essayé de répondre à cet objectif de plusieurs manières différentes :



### - Par l'organisation des horaires

Depuis la rentrée de septembre 1999, les horaires des accueils de la Place de France et du Clos Gaultier ont été aménagés pour répondre au mieux aux attentes du quartier et des moyens disponibles : ouverture du lundi au samedi, ouverture tous les jours dès 13h45 et jusqu'à 19h, fermeture certains matins, ouverture dès 7h45 les mercredis libérés.

Au-delà des horaires des accueils, ce sont aussi les horaires des secteurs qui ont été aménagés :

- secteur enfant : ouverture le samedi, et ouverture du CLSH dès 7h45 les mercredis libérés et toutes les vacances (ce qui était déjà le cas pour le CLM).
- Secteur jeune : ouverture du mardi au samedi ; ouverture jusqu'à 20h, les mardis, jeudis et vendredis, soirée une fois par mois le vendredi jusqu'à 22h, activité sportive tous les jeudis soirs jusqu'à 22h.

### - Cela se traduit aussi par l'accueil de nombreuses associations et compagnies :

- 9 ont leur siège social au Centre ;
- plus d'une vingtaine utilisent toutes les semaines les locaux du Centre pour leurs activités, leurs réunions...
- sans compter toutes les autres qui les utilisent ponctuellement ;

Nous souhaitons à l'avenir améliorer ce service aux associations en leur consacrant plus de temps, en prenant compte leurs demandes et leurs attentes. Certaines de ces compagnies s'impliquent fortement dans les actions des Centres Socio-Culturels (Ka Pasyon, les 400 Coups...);

### - l'un des événements marquant de cette période est la **mise en place de l'Épicerie sociale « Pom'Cassis »** qui répond à plusieurs objectifs :

- soutenir un projet d'habitants : ce projet était porté depuis plusieurs mois par un groupe d'habitants ;
- renforcer le fonctionnement de la solidarité sur le quartier ;
- proposer un service de qualité et dans le respect de la dignité humaine ;
- répondre à un besoin de première nécessité en terme d'alimentation sans être dans de l'assistanat pur et simple ;

Le projet d'épicerie sociale est porté depuis deux années par un groupe de quelques habitants. Pour passer à une phase plus opérationnelle, le groupe d'habitantes s'est tourné vers les structures du quartier.

Le Conseil d'Administration de l'Association a donné son accord pour apporter son soutien en date du 19 octobre 1999.

Cette aide porte sur différents points :

- aide technique et méthodologique ;
- support juridique et financier (signature des conventions, dossiers de subvention, suivi comptable...);
- aide logistique (camion, certains travaux et matériels)

Ce soutien fait l'objet d'une convention signée entre le groupe d'habitants et l'Association pour une année renouvelable. Il s'agit d'une phase transitoire jusqu'au moment où le collectif sera suffisamment armé pour monter sa propre association.

Il est à noter l'importance du travail mené par le groupe d'habitants qui s'est investi quasiment jour et nuit pendant les 6 mois qui ont précédé l'ouverture de l'épicerie et qui continuent aujourd'hui à encadrer le groupe de bénévoles (une quinzaine de personnes) qui gère l'épicerie.

L'épicerie sociale a ouvert ses portes le 17 mars 2000 dans un cadre agréable et entièrement rénové, privilégiant un aménagement de qualité.

Ce sont actuellement plus de 180 familles qui sont bénéficiaires de l'épicerie représentant plus de 410 personnes.

## **D. Mettre en place une démarche partenariale permettant d'engager une stratégie de développement local**

Suite aux difficultés passées et à la restructuration, il était important pour l'Association des Centres Socio-Culturels de rétablir autour d'elle une certaine confiance et de démontrer notre capacité collective à réagir.

Ainsi, nous avons réintégré, développé, réaffirmé et affiné un certain nombre de réseaux partenariaux :

### **A l'échelle du quartier :**

- au sein des acteurs locaux : réunion mensuelle d'information réunissant très largement les acteurs locaux professionnels et associatifs à laquelle nous avons participé de manière active et permanente ; la réunion des acteurs locaux réunit notamment les écoles, le collège, les assistantes sociales, les agents de développement de la C.A.F., le Comité de Quartier, l'Association Pourquoi Pas, la mairie annexe ;
- autour de l'épicerie sociale, dont le projet a été largement porté par certains partenaires du quartier, avant le démarrage, puis en soutien et en accompagnement des Centres Socio-Culturels après le démarrage ;
- avec l'équipe de Prévention : avec laquelle, nous avons une réunion de coordination et de concertation une fois tous les quinze jours autour des actions à destination des jeunes et des jeunes adultes du quartier ; rappelons aussi qu'une partie de l'équipe de prévention est installée dans nos locaux depuis Juin 1999 toujours afin de renforcer la coordination et le travail entre nos deux structures ;

## Contrat de Projet 2001-2004

---

- avec les deux écoles élémentaires Tony Lainé et Jacques Brel et le Collège Ronsard : nous avons renforcé et affiné notre travail partenarial autour des Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire (passant de 1 CLAS en 1998 à 7 CLAS cette année) : quelles démarches auprès des enfants, quelle qualité de la prestation....
- avec ces mêmes partenaires de l'Education Nationale un travail de formation collective autour des violences (toutes les formes de violence) dans le cadre du Contrat de Ville 2000/2006 et plus précisément du Projet Educatif Local, visant à définir une approche et des réponses communes aux phénomènes de violence (subies ou faites) ;
- avec de nombreux partenaires des milieux culturels autour de projets d'actions et de diffusion culturels : Conservatoire National de Région, Orchestre Poitou-Charentes, l'Herbe d'Or, la Bibliothèque des 3 Cités ;

De manière opérationnelle ce réinvestissement du partenariat permet une meilleure connaissance réciproque des projets et des missions respectifs, et petit à petit d'affiner, de concerter et de confronter nos diagnostics autour du quartier et de ses besoins.

### **A l'échelle de la Ville :**

- les autres maisons de quartier de la ville, organisées en collectifs pour la production de plusieurs manifestations : les Petits Devant, les Grands Derrière, le Monde en Fête, les Bistrots de l'Eté; mais aussi coordination des animateurs jeunes;
- différents clubs sportifs : le CEP Volley féminin avec lequel nous avons organisé l'opération 1,2,3 à vous de jouer..;
- la Ville de Poitiers sur de nombreuses actions (par exemple avec le service Environnement et Espaces Verts, les Centres de Ressources de Beauvoir et du Bois de Saint-Pierre). Nous assistons régulièrement aux réunions directeurs-présidents (trimestrielles) et réunions de directeurs (mensuelles)
- la Banque Alimentaire qui soutient fortement l'Epicerie Sociale "Pom'Cassis";
- de nombreuses associations et groupes avec lesquels nous avons des partenariats autour de l'Action Culturelle : l'Herbe d'Or, l'Association Comédie et Proverbes, Asta N'Dunid, Ka Pasyon, l'Amicale des Béninois de Poitiers, le Comité d'Action Panafricaine, les compagnies Atelier du Caméléon et L2;

### Plus largement

- la fédération départementale des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne et les centres sociaux de la Vienne : nous occupons le poste de trésorier de la fédération, et nous assistons régulièrement aux réunions de directeurs (mensuelles); nous avons travaillé en commun autour des 35 heures et de l'organisation d'un concert de soutien aux Sans-Papiers; de plus nous avons participé de manière active, avec l'implication d'une bénévole et d'un professionnel, au grand chantier de l'année 1999 : la réalisation d'un outil collectif de définition d'un projet Centre Socio-Culturel de qualité.
- la fédération nationale des Centres Sociaux et Socio-Culturels de France qui nous aide sur le plan technique (gestion des objecteurs, gestion des postes Fonjep) et pour laquelle nous avons également fourni un travail d'aide sur la conception d'un site "Internet" national.
- l'Orchestre Poitou Charentes qui vient répéter 4 fois par an pendant une semaine, et qui ouvre ses répétitions au public scolaire, et le dimanche à tout public;
- l'Association Métime, maison des cultures et traditions populaires du Poitou-Charentes, avec laquelle nous organisons les cours de musique traditionnelles, mais aussi plusieurs manifestations annuelles (bals, soirées trad'...)
- Vienne Nature ;

### E. Garantir le projet des Centres par une animation cohérente

Avant tout, au moment de la restructuration, il a fallu réorganiser l'ensemble du personnel : redéfinir les postes, refaire les profils, rédiger des contrats....

1999 a été l'année de la négociation et de la conclusion d'un accord 35 heures avec le personnel. Avec l'aide de la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne et du cabinet Geste, l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail a pu se mettre en place dans la concertation et a abouti à un accord signé le 15 Décembre 1999.

Mais le plan de restructuration a aussi permis de faire évoluer notablement le fonctionnement des secteurs :

- **Changements intervenus au secteur enfant (2-12 ans)** : le secteur enfance-jeunesse a été divisé, comme prévu par le plan de restructuration, en deux secteurs : secteur enfant (- de 12 ans) et secteur jeune (12-25 ans). Nous avons également recadré les profils des animateurs enfants et mis l'accent sur une plus grande rigueur dans le travail.

Le secteur enfant bénéficie également de l'arrivée de 2 objecteurs .

Notons que le secteur enfant dispose d'un nombre important d'animateurs (une vingtaine en permanence) bénévoles et salariés.

## Contrat de Projet 2001-2004

---

- **Changements intervenus au Secteur jeune (12 – 25 ans)** : la restructuration prévoyait la constitution d'une équipe d'animation composée de 3 permanents à temps plein, partant du postulat que le travail sur ce secteur est complexe, et qu'il était nécessaire, plus qu'ailleurs de pérenniser les personnes dans leurs emplois et qu'ils puissent bénéficier de temps de préparation et de coordination. C'est chose faite depuis le 1/1/2000, avec le recrutement d'un coordonnateur de secteur et le passage à temps plein de deux animateurs auparavant à temps partiel. A l'exception de quelques vacataires sur des activités très ciblées (soutien scolaire au collège, atelier rap...), nous n'avons plus que des permanents qui interviennent sur ce secteur. Ce qui permet des interventions concertées, complémentaires, un travail en équipe... Le secteur jeune a également bénéficié de l'arrivée d'un objecteur de conscience.
- **Changements intervenus sur d'autres postes**
  - **Accueil de la Place de France** : poste pourvu depuis fin Septembre. Entièrement conçu autour d'un accueil dynamique des personnes, de la mise à disposition des locaux, d'une fonction d'écrivain public... Ce poste est mis à disposition par la Ville de Poitiers.
  - **Comptabilité** : le poste est pourvu par un titulaire depuis le 1<sup>er</sup> mai 2000 ;
  - **Délégation** : une partie des fonctions de Direction ont été déléguées au responsable de l'action culturelle en ce qui concerne le fonctionnement du bâtiment.

### Organisation des espaces

Les objectifs de la restructuration étaient de trouver un équilibre entre le personnel présent Place de France et celui présent au clos Gaultier, et de remettre les animateurs sur les lieux d'animation.

C'est chose faite depuis quelques mois : le secteur jeune (4 personnes) s'est installé Place de France, le poste accueil a été pourvu, ce qui porte à 8 permanents travaillant Place de France et ramène à 11 le nombre de permanents travaillant au Clos Gaultier.

Signalons également l'installation effective de l'équipe de Prévention, dans les locaux de la Place de France depuis Juin 1999.

Par ailleurs, les bureaux des animateurs enfants ont été installés à proximité des salles d'activités au Clos Gaultier, permettant une prise directe avec les enfants et les parents, avant, pendant et après les activités.

Des salles ont été créées pour les administrateurs et une pièce spécialement aménagée, dotée de casiers individuels, d'outils bureautiques, a permis d'améliorer le fonctionnement interne.

L'implantation des bureaux sur 2 sites n'empêche pas les uns et les autres d'intervenir sur les deux lieux en fonction des nécessités.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, nous avons commencé à réinvestir la rue par le biais de l'animation de rue. Nous y reviendrons plus loin dans le rapport d'activité des secteurs.

Concernant la coordination globale de l'équipe de professionnels, elle se déroule de la manière suivante :

- réunion hebdomadaire avec le personnel d'accueil et les responsables d'animation,
- réunion mensuelle avec l'ensemble du personnel permanent,
- réunion trimestrielle avec l'ensemble du personnel.

Ces réunions permettent de faire circuler l'information entre les secteurs, de coordonner certaines actions, et de traiter de certains thèmes collectivement : par exemple la préparation de l'été, la préparation du Contrat de Projet...

Par ailleurs, des réunions de direction ont été mises en place mensuellement, réunissant les coordonateurs de secteur et le directeur, permettant à la fois de prendre du recul, d'anticiper sur les actions et les projets à venir, et de mettre en place des stratégies internes de fonctionnement.

### 2.2 Bilan de l'activité

Au niveau de l'essentiel de l'activité, nous pouvons situer un nouveau démarrage et une nouvelle dynamique à partir de l'été 1999 (certaines actions comme l'action culturelle ne se sont pas arrêtées). Nous procédons à un listage rapide des activités en donnant les faits caractéristiques.

#### 2.2.1 SECTEUR ENFANT

##### \* Centre de Loisirs Maternel

Public accueilli : enfants âgés de 2 à 5 ans

Encadrement : 1 directrice CLM (BEATEP petite enfance) + 6 animateurs (dont 4 diplômés BAFA)

Jours et horaires d'ouverture : tous les mercredis de 12 h 30 à 18 h 00, les mercredis libérés de 8 h 30 à 18 h 00 et les vacances scolaires ; de 9 h 00 à 17 h 00 avec garderie de 7h45 à 9h00 et de 17h00 à 18h00.

Objectifs principaux : améliorer l'accueil, apprentissage de l'autonomie, respecter les rythmes de l'enfant, impliquer les familles à la vie du CLM, favoriser un esprit créatif, l'imaginaire

##### Principales actions :

- atelier Eveil musical, avec le C.N.R.(travail sur l'expression du corps, de la voix à travers les musiques du monde) ;
- atelier Le p'tit jardinier avec la collaboration du Centre de ressources municipal de Beauvoir (mise en place d'un jardin) ;
- atelier de motricité (découverte de ses capacités corporelles) ;
- atelier Arts plastiques basé sur l'imaginaire ;
- semaine Ramadan : goûter avec les parents dans un salon marocain ;
- fête de la petite enfance avec des musiques du monde, une maman du quartier est venue chanter ;
- semaine Carnaval en collaboration avec les écoles ;

##### Principaux changements :

Restructuration du CLM : nous avons scindé le groupe 2 à 5 ans en 2 sous-groupes: les 2-3 ans qui sont accueillis à l'école maternelle et les 4-5 ans qui sont accueillis au centre

Ce changement garantit mieux (en terme d'espace et d'ambiance sonore) le respect des rythmes de chaque tranche d'âge, permet de changer de lieu et favorise la passerelle pour les enfants de 5/6 ans qui vont intégrer le CLSH

**Difficultés principales :**

- problèmes de locaux : peu de locaux pour environ 40 enfants accueillis, avec quelques problèmes liés à notre présence au sein de l'école maternelle Tony-Lainé.
- projet pédagogique en cours de rédaction. Redéfinir: qu'est-ce qu'une équipe ? Qu'est-ce qu'un travail d'équipe ?
- difficultés d'intégrer les parents.
- problèmes de qualifications en ce qui concerne les diplômes de l'animation, spécialisation petite enfance de l'équipe C.L.M.

**\* Centre de loisirs sans hébergement 6-12 ans**

Public accueilli : enfants âgés de 6 à 12 ans

Encadrement : 1 directrice BAFD en cours + 3 animateurs

Jours et horaires d'ouverture : tous les mercredis de 13 h 00 à 18 h 00, les mercredis libérés de 9 h 00 à 18 h 00, garderie de 7 h 45 à 9 h 00 et les vacances scolaires de 9 h 00 à 17 h 00 avec garderie de 7h45 à 9h et de 17h à 18h.

**Principaux objectifs :**

- responsabiliser les enfants
- devenir citoyen (respect des règles, de l'adulte...)
- développer la capacité de découverte, de création et d'écoute
- favoriser leur ouverture vers la vie associative

**Principales actions :**

- atelier Spectacle vivant : création d'un spectacle pour la fête du quartier
- atelier Environnement avec l'élaboration d'un jardin à l'hôpital Pasteur avec l'aide des papys, mamies
- atelier Multisport avec différentes rencontres sportives notamment (1-2-3 à vous de jouer, les Olympiades avec le CREPS)
- après-midi récréatifs avec les papis-mamies de Pasteur sur l'organisation de loto, sorties...
- sorties communes Parents / enfants
- semaine Carnaval en collaboration avec les écoles ;

**Points clefs :**

- mise en place d'ateliers à l'année
- les mini-camps, les séjours des vacances d'été 1999 et 2000 qui ont été complets ou presque et satisfaisants. Une forte demande de la part des parents sur de plus longues durées :

**\* Accueil du soir**



## Contrat de Projet 2001-2004

---

Public accueilli : les enfants des écoles élémentaires Tony Lainé et Jacques Brel

Encadrement : 12 animateurs (dont 7 diplômés BAFA ou en cours d'acquisition), 9 bénévoles

Lieux d'accueil : école élémentaire Tony Lainé, école élémentaire Jacques Brel, Centres Socio-Culturels,

Jours et horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h 15 à 18 h 30 en dehors des vacances scolaires

### Principaux objectifs :

- proposer des méthodes d'organisation aux enfants ;
- restaurer, développer une envie, le plaisir d'apprendre ;
- tisser des liens éducatifs entre l'enfant, la famille et l'école ;

### Principales actions

- projet CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire), basé sur une aide individualisée en partenariat étroit avec l'école ;
- rencontres avec les familles autour d'un goûter
- atelier Beaux-arts tous les mardis soir avec un professeur de l'école des Beaux-arts de Poitiers
- initiation au Handball (partenariat avec le PEC Hand)
- atelier Conte avec l'intervention de l'herbe d'or à l'école Jacques Brel et la bibliothèque des 3 Cités

### Points clefs :

- préparation de goûters, parents/enfants/enseignants (avec l'équipe de l'école Jacques-Brel). Ces goûters ont permis d'échanger dans des conditions autres, un esprit de convivialité. Les rapports enseignants/animateurs ont alors changé. Les goûters ont permis une reconnaissance de l'animateur face aux parents, aux enfants.
  - relations écoles primaires et le Centre Socio-Culturel
- La réalisation d'un CDROM en partenariat avec l'éducation nationale, (école primaire Jacques-Brel) intitulé : Mon quartier découverte, découvrir la vie du quartier en 1999" avec 6 enfants du projet CLAS.

### \* Animation de rue

Public visé : les enfants du quartier âgés de 3 à 12 ans

Encadrement : 2 animateurs soutenus par une maman bénévole présente quasiment à toutes les séances.

Lieux d'accueil : les différents endroits du quartier fréquentés spontanément par les enfants.

Jours et horaires d'ouverture : le samedi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 en période scolaire et durant les vacances scolaires d'été : du lundi au vendredi de 16h à 21 (plus les soirées du vendredi).

### **Objectifs**

- faire vivre aux enfants des moments ludiques
- installer un esprit convivial et une confiance
- tisser des liens

### **Contenus**

jeux de société dans la rue, tournois sportifs, réalisation d'une fresque collective, soirées conviviales du vendredi soir

### **Points clefs**

L'animation de rue en terme de nouveauté est le point clé depuis 1999 du secteur enfance. En effet, les animateurs à bicyclette avec la petite charrette à jeu qui sillonnent la cité, du jamais vu ! En terme quantitatif : nous avons eu 35 à 40 enfants sur un même lieu et environ une vingtaine de familles qui ont répondu présentes.

Un questionnaire "d'après vacances a circulé sur le quartier. Celui-ci fait apparaître une satisfaction du service et demande à ce que l'opération soit renouvelée. L'animation de rue a permis un mélange culturel et un mélange entre les générations.

### **Difficultés**

- renforcer la préparation des soirées conviviales

## **2.2.2. SECTEUR JEUNE**

Le secteur jeune a connu un réel renouveau à partir de l'été 1999 après plusieurs mois de sommeil. Sa reconstitution a été possible sur la base d'une équipe de professionnels permanents disponibles et volontaires.

### **Les principales actions menées en 1999 et 2000**

#### **a. Chantier Loisirs en Juillet 1999 et Juillet 2000**

- Réalisation de fresques sur des transformateurs EDF aux Couronneries et à la Gibauderie en partenariat avec EDF/GDF
- Principe : 2,5 jours de peinture, suivi s de 2,5 jours de vacances ;
- 28 jeunes concernés chaque année;
- 3 destinations de loisirs : Royan 2x, Cap Ferret, Arcachon

#### **b. Les Mini-séjours proposés et organisés par le secteur**

- Sports mécaniques à Dissay pendant les étés 1999 et 2000 : 5 jours à chaque fois / 16 jeunes en 1999 et 14 jeunes en 2000;
- Royan (séjour couplé avec la MJC) en Août 1999 : 5 jours / 7 jeunes + 1 animateur

## Contrat de Projet 2001-2004

---

- Séjour "Aventure" sous tente aux vacances de la Toussaint 1999 : 14 jeunes/5 jours;
- Sports d'Hiver dans les Pyrénées avec l'équipe de Prévention en Février 2000 : 5 jours/16 jeunes;
- Bretagne en Juillet 2000 : 14 jeunes pendant 9 jours;
- Ile d'Oléron en Août 2000 : 7 jeunes pendant 5 jours;

### **c. Projets Sac'ados (initiatives jeunes co-organisées avec le secteur jeune)**

Les projets Sac'Ados sont proposés aux adolescents de 15 à 17 ans. Ils sont maîtres d'oeuvre de leurs séjours dans un cadre donné : anticiper le projet (au moins 8 jours à l'avance), préparer le séjour (lieu, réservations, budget, menus, achats, préparation du matériel), groupe minimum (5 jeunes)

4 séjours réalisés au cours des 2 étés à ce jour. Soit au total 27 jeunes différents qui sont partis à chaque fois 5 jours.

### **d. L'Animation de rue**

- Les lieux d'animation : Panne des Sables, Terrain des Sables, Triangle d'Or, City Stade
- Principe : 2 animateurs de 15h à 20h les lundis, mardis, mercredis, jeudis, et de 15h à 22h les vendredis pendant l'été
- 15 à 20 jeunes touchés tous les jours, une quarantaine le vendredi;
- En 2000 : nous avons proposé un pôle d'information sur les questions de santé à raison de 2 fois par semaine pendant tout le mois de Juillet

### **e. ateliers du mercredi :**

- Boxe éducative (11 – 15 ans)
- Informatique et multimédia (11 – 15 ans)
- Activités de plein air et de pleine nature (11 – 15 ans)
- Animation autour du rugby (16 – 25 ans)

### **f. Ateliers de la semaine**

- RAP (écriture, chant, musique) (15 – 20 ans)
- Multimédia (2 soirées par semaine) ( 16-25 ans)
- Activité sportive hand ball (16-25 ans)
- Activité sportive basket (12-18 ans)
- Aide aux devoirs (pour le collégiens et les lycéens)

### **g. ouverture du secteur jeune le samedi**

- finale de l'opération 1,2,3 à vous de jouer (12-17 ans)
- animation de rue (en fonction du climat) (12-25 ans)
- sorties à la journée (Châtelleraut, Nantes, La Rochelle) (12-15 ans)
- Match de coupe du Monde de Rugby (20-25 ans)

***h. C.L.A.S. avec le Collège Ronsard***

- 7 heures par semaine depuis le 27 septembre 1999.

***i. création de la commission jeune de l'Association.***

### **Points Clefs du Secteur**

Dans les changements récents survenus, les éléments aujourd'hui qui déterminent une nette évolution du secteur jeune sont :

- la structuration de l'équipe permanente :
  - recomposition d'une équipe d'animateurs éclatée;
  - redéploiement des motivations de chacun pour un projet global de secteur;
  - réorganisation du fonctionnement hebdomadaire et quotidien;
  - planification des projets et du travail de l'équipe
- nouvelle dynamique d'animation : activités diversifiées et adaptées aux différents âges;
- relations nouvelles et différentes avec certains jeunes (notamment suite à l'animation de rue)

### **Difficultés identifiées**

- un passé lourd sur le Centre et le quartier qui ressort souvent chez les professionnels et chez certains jeunes : sorte de "thérapie" non finie qui pousse à l'inertie plutôt qu'au changement;
- la fidélisation des jeunes et leur engagement sur des projets collectifs;
- les pratiques culturelles et sportives pas assez diversifiées mais qui ont aussi beaucoup de mal à s'imposer au Rap et au foot-ball (par exemple).

### **2.2.3. LE SECTEUR LOISIRS DES FAMILLES**

Ce secteur fonctionne toute l'année. Il concerne environ 140 personnes différentes.

Par les actions qu'il propose, le secteur Loisirs des Familles vise plusieurs objectifs.

Il veut grâce à des loisirs accessibles à tous, permettre aux familles de sortir de leur quartier de donc de s'ouvrir sur le monde extérieur. Il ne s'agit pas d'assister ou de "faire à la place de" mais de rendre les personnes actrices et responsables de leurs vies.

Ces différentes actions sont également l'occasion de favoriser la communication, la solidarité et la convivialité.

Ces moments de loisirs doivent être avant tout pour les familles des moments de plaisir.

#### **Les Actions du Secteur**

Le fonctionnement du secteur repose sur deux projets: les sorties (à la journée, week-end) et actions sur le quartier.

En 1999, nous avons organisé 12 sorties à la journée (région Poitou Charentes, Vendée, Limousin...), 2 week-ends (Massif Central, Disneyland), 1 loto, 2 sorties culturelles (à destination des familles maghrébines: Fellag et l'Orchestre National de Barbès).

En 2000, nous avons organisé 10 sorties à la journée dans la région, 1 week-end à la neige dans le Puy de Dôme, 1 séjour en autonomie à St Lary dans les Pyrénées avec 22 personnes, 1 loto organisé avec les habitants du quartier et le comité de quartier, 1 soirée organisée avec le Toit du Monde, la Blaiserie et les habitants du quartier....

#### Aide aux familles du quartier dans l'organisation de leurs vacances

C'est une nouvelle orientation clairement affichée comme étant une priorité : le Centre Socio-Culturel des 3 Cités peut apporter un soutien aux familles désireuses de partir en vacances: aide dans la recherche d'un hébergement, convoyage, prêt de matériel, demande de chèques-vacances pour les familles ayant de faibles revenus (ces chèques-vacances étant donné par l'Association "Solidarité Laïque").

En 1999, cette action a concerné 13 familles soit environ 40 personnes (sur l'été).

En 2000, ce sont plus de 50 personnes (15 familles) que nous avons aidé à partir en vacances, pour 64 personnes aidées (19 familles) au total.

Le bilan de ce projet est positif. Les familles furent très satisfaites des services rendus par le centre.

L'Association Solidarité Laïque est prête à renouveler le partenariat que nous avons mis en place cette année. Mais la réalisation de ce projet est assez lourde à gérer. Elle demande beaucoup de disponibilité de la personne responsable mais aussi la mise à disposition d'autres professionnels (non prévue). Si nous voulons continuer à développer cette action sur l'année, nous devons repenser son organisation pour qu'elle soit plus efficace. En ce qui concerne le projet "sorties et actions sur le quartier, il n'y a pas de réelles difficultés rencontrées.

## **2.2.4. L'ACTION CULTURELLE**

Au cours des années 1998 à 2000 , le secteur culturel des CSC a maintenu les différents axes d'action :

Le conte, les cultures traditionnelles (Poitevines et par extension les cultures traditionnelles d'ailleurs à travers les musiques du monde), la musique classique, le théâtre, l'action auprès du jeune public.

L'action du secteur culturel de la maison de quartier repose sur des partenariats forts (Conservatoire National de Région, Orchestre du Poitou Charentes, milieu associatif poitevin, réseau d'artistes locaux, Médiathèque François Mitterrand,...) et sur une implication désormais significative d'individus, de groupes constitués mobilisés, sensibilisés à une démarche d'échange culturel particulière.

### 1) une programmation diversifiée :

Au sein de l'action culturelle, la programmation en soi ne constitue pas une finalité.

Comme évoqué plus haut, la programmation s'appuie sur divers partenariats et revendique une pluralité des disciplines artistiques : théâtre, conte, musique classique, musiques traditionnelles du monde. Elle est alimentée tantôt par des productions de compagnies professionnelles, tantôt par des productions de groupes d'amateurs, encadrés par des professionnels du spectacle.

Cette programmation s'entoure d'actions périphériques permettant le développement d'une expression particulière au niveau des pratiques amateurs.

### 2) des pratiques artistiques amateurs et professionnelles :

Outre les propositions de la maison de quartier (ateliers de musique traditionnelle poitevine, théâtre adulte, atelier spectacle enfant, percussion), nous souhaitons susciter des intérêts particuliers de la part des habitants du quartier dans le domaine des pratiques artistiques amateurs. Nous sommes à leur écoute pour la mise en place d'ateliers (arts plastiques, échanges de savoir, développement de projets artistiques telle qu'une exposition, danse, musique).

Le savoir de professionnels est mis à disposition d'individus mobilisés pour une pratique artistique. A travers ces ateliers, d'autres idées émergent et aboutissent à un échange de savoir faire dans des domaines aussi variés que la cuisine, la calligraphie, l'expression artistique d'une communauté particulière .....

Les intervenants professionnels illustrent le partenariat engagé en proposant à des publics particuliers leur compétence : le Conservatoire National de Région anime un atelier de chant chorale (en temps scolaire lors du CLSH), l'Orchestre du Poitou-Charentes accueille des classes du quartier lors de ses répétitions.

### 3) des événements co-réalisés :

Les « Petits devant les Grands derrière », le festival des « Musiques du monde » en mai, les « Bistrot de l'été », le festival « Ecoutez Voir », le projet de « Déconstruction » de bâtiments de la Piquetterie constituent autant d'actions mobilisant un partenariat avec les Maisons de Quartier, le Conservatoire National de Région et des associations du quartier.

## **Contrat de Projet 2001-2004**

---

Une telle démarche partenariale, totalement souhaitée, organisée et conventionnée, apporte une richesse indéniable dans les propositions de la maison de quartier de part la diversification de la programmation. Il nous revient alors de faire en sorte que ces partenariats, ces richesses potentielles soient proposées aux habitants du quartier.

Cette dynamique partenariale permet la venue d'un public hors quartier et contribue à développer une autre image du quartier des 3 Cités, de la maison de quartier elle-même.

Par ailleurs, et c'est l'un des constats relevé à travers la réflexion que nous menons au sein de la Commission Culturelle, cette approche partenariale de nos contenus masque quelque peu la lisibilité de l'action culturelle globale.

De plus, un déficit cruel de communication (signalisation du lieu, supports d'information, impact visuel des supports...) renforce cette idée de manque de perception de l'action culturelle globale des Centres Socio-Culturels.

### **2.2.5 AUTRES ACTIONS**

#### **Bourse aux Vêtements**

\* 3 bourses annuelles en 1999 et en 2000 : celles de Printemps-Eté en Mars, celles d'Automne Hiver en Octobre et celles de Noël en Novembre.

Ces bourses ont connu un succès grandissant en 1999, en s'appuyant notamment sur une recherche de plus en plus grande de qualité : qualité de l'accueil, qualité des vêtements et objets proposés, tout en gardant des prix raisonnables. Ces bourses sont le fruit d'un travail de longue haleine de l'équipe de bénévoles qui continue de les encadrer régulièrement et patiemment depuis de nombreuses années.

#### **Ateliers Mémoires**

Les ateliers mémoires existent depuis 1990 aux Centres Socio-Culturels. Ils se déroulent sous formes de 3 cycles de 12 séances de 2h30. Ils réunissent près d'une quarantaine de personnes par an . Ils sont encadrés par Jocelyne Plumet, docteur de l'université spécialisée dans le domaine de la mémoire. Ils proposent d'entretenir sa mémoire, sous des formes variées, ludiques...





### 3. PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'ELABORATION DU CONTRAT DE PROJET

Le 4<sup>ème</sup> objectif de la restructuration entamée en été 1998 était intitulé : redonner du sens.

La réalisation de cet objectif devait se traduire par la redéfinition du projet de l'Association, dans le cadre de la préparation du Contrat de Projet. Ainsi dès Septembre 1998, le Conseil d'Administration de l'Association affirmait que cette réflexion devait :

- être l'occasion d'associer le plus grand nombre de personnes, habitants, bénévoles, salariés à la définition du projet de l'Association ;
- cadrer le travail à faire par le Centre, et définir les grandes orientations,
- déterminer les principales actions que devra mener le Centre au cours des 4 prochaines années
- permettre de définir les moyens qu'il faudra mettre en œuvre, inventer.

Et dans la planification de la restructuration, la réflexion du Contrat de Projet se situait en dernier lieu comme un aboutissement. Après la réorganisation humaine, matérielle, la redéfinition du projet, le sens de notre démarche.

Pour préparer ce travail, la présidente de l'Association et le responsable de l'Action Culturelle se sont investis fortement dans le travail proposé par la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne sur un référentiel commun pour la réalisation d'un projet Centre Socio-Culturel de qualité.

#### 3.1. Une méthode en 5 phases

La méthode de travail que nous avons adoptée pour réaliser ce Contrat de Projet se décompose en 5 étapes :

- **phase 1** : définir et se mettre d'accord sur les valeurs que défend l'Association : cette phase permet de bien définir quelles sont les valeurs que défend l'Association à partir de quelques mots clefs ; cette phase devait permettre d'établir une base commune de travail commune à tous les intervenants (texte politique) ;
- **phase 2** : bilan de l'actuel Contrat de Projet et élaboration d'un diagnostic sur le quartier : à la fois le bilan de l'action des Centres Socio-Culturels, mais aussi un regard porté sur le quartier et ses habitants, son évolution le temps d'un Contrat de Projet ;
- **phase 3** : définition des orientations de l'Association pour les 4 prochaines années ; il s'agit de retenir les 3 ou 4 orientations prioritaires ;
- **phase 4** : déclinaison des orientations en actions : à partir des orientations retenues, déclinaison d'un certain nombre d'actions et de projets mais aussi des moyens à mettre en œuvre et des modes d'évaluation ;
- **phase 5** : rédaction du Contrat de Projet : phase finale

Les phases 1, 3 et 5 sont chaque fois suivies d'une validation par le Conseil d'Administration, seul organe habilité à décider en dernier lieu du Contrat de Projet.

### 3.2. Une méthode participative

La première phase du Contrat de Projet a associé 8 administrateurs pour une première séance de réflexion en Février 2000.

A partir de cette séance, deux conseils d'administration réunissant à chaque fois une vingtaine de personnes furent consacrés à un débat plus collectif et à la rédaction d'un projet politique, texte fondateur venant affiner et consolider les statuts.

#### **La seconde phase du Contrat de Projet s'est déroulé de manière très collective :**

- 1 rencontre avec nos partenaires locaux en date du 11/2/00 réunissant des assistantes sociales, le Comité de Quartier, des représentants de la Mairie Annexe, des agents de développement C.A.F ; cette rencontre reposait sur un questionnaire diffusé auparavant sur lequel nous interrogeons nos partenaires sur leurs attentes par rapport aux Centres Socio-Culturels, et plus largement, à leur avis quelles étaient les attentes et les besoins prioritaires des habitants ;
- 2 réunions du personnel en date des 7 et 14 mars réunissant à chaque fois une vingtaine d'intervenants ;
- 1 Conseil d'Administration ;

Nous ne sommes pas complètement satisfaits du déroulement de cette phase à laquelle nous n'avons pas pu consacrer tout le temps que nous aurions souhaité.

#### **La troisième phase s'est déroulée en 2 temps :**

- un week-end de travail le 18 et 19 mars 2000 réunissant 30 personnes bénévoles et salariés ; ce week-end a permis une réflexion assez poussée sur 4 grands thèmes : la prévention, la solidarité, la citoyenneté et l'ouverture ; à partir de cette réflexion, 14 orientations ont été proposées par les participants ;
- deux conseils d'administrations en Avril et en Mai ont été consacrés à une véritable rédaction collective des orientations pour lesquelles chacun a pu s'exprimer, proposer à partir des éléments collectés au cours du week-end, et rédiger ;

Cette phase fut certainement la plus riche et la plus féconde en débats, discussions, confrontations entre bénévoles et salariés.

**La quatrième phase** s'est déroulée le Samedi 24 juin 2000 quand 22 personnes se sont retrouvées pour décliner les orientations en actions et croiser l'existant avec les nouvelles orientations.

La cinquième phase s'est déroulée à partir de début Août 2000 à ce jour et a associé 2 membres du bureau et 2 salariés, avant une validation collective par un Conseil d'Administration.

En définitive, ce sont plus de 60 personnes différentes qui auront été associées de manière assez forte à l'élaboration du Contrat de Projet.

## **4. LES PRINCIPAUX CONSTATS**

Ces constats ont été établis par l'équipe de professionnels lors de deux réunions de travail, par les acteurs locaux lors d'une rencontre collective autour de ce thème et par l'ensemble des personnes ayant participé au week-end.

### **4.1. Les Trois Cités : Etat des Lieux**

Bien que le dernier recensement ait eu lieu en 1999, les chiffres détaillés par quartier ne sont pas encore disponibles et 1990 est désormais trop loin pour encore correspondre à la réalité dans un quartier qui a beaucoup bougé depuis 10 ans.

- **Situation géographique**

Le quartier des Trois Cités est délimité de la manière suivante : rocade est de Poitiers, route de Gençay, le Clain, le chemin de la Grotte à Calvin et la rue de la Mérigotte.

- **Caractéristiques urbanistiques**

Sans revenir sur une description détaillée de l'habitat du quartier, ces dernières années ont été marquées par les faits suivantes :

- destruction de la cité d'urgence (qui datait de la dernière guerre) et reconstruction de logements HLM sur un principe nouveau : 2 niveaux seulement dont un rez-de-chaussée avec jardinet ;
- rénovation et réaménagement de la Place de France avec construction de nouveaux immeubles sur 3 niveaux ;
- constructions massives de pavillons et d'immeubles d'habitations autour du quartier de la Plaine

Un nouveau projet est en cours autour de l'îlot de la Piquetterie qui prévoit la déconstruction de 4 immeubles et la reconstruction de logements sur des modalités non connues à ce jour.

- **Traits caractéristiques de la population**

Nous ne rentrerons pas dans les détails de la structure de la population, en raison des difficultés évoquées plus haut. Néanmoins, il nous paraît important de souligner les grandes tendances suivantes :

- une population enfantine (- de 12 ans) en diminution ; les chiffres de fréquentation des écoles confirment cette tendance, et la déconstruction de la Piquetterie ne pourra que renforcer ce mouvement avec la suppression de grands logements ;

- une population vieillissante à l'instar de l'ensemble de la population française ;
- un taux de chômage important et une grande précarité de la population ;
- un afflux de population de classes moyennes autour du quartier de la Plaine ;
- une présence importante des étudiants tant dans les cités HLM que dans le cadre de la résidence universitaire ;

- **Les Equipements**

Le quartier des 3 cités est un quartier relativement bien équipé en termes d'établissements publics, associatifs ou de commerces de proximité :

- éducation Nationale : 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires, 1 collège ;
- collectivité locale : 1 mairie annexe, des annexes du Conservatoire et de la Médiathèque ; 2 gymnases ; crèche ;
- état : 1 bureau de Police ; 1 bureau du Trésor Public, 1 poste
- Commerces : plus de 40 commerces de proximité de toutes espèces dont la majeure partie sont regroupés dans 2 Centres commerciaux situés Place de France et au Clos Gaultier, marché le jeudi matin ;
- équipements médicaux : 2 cabinets de médecins, des kinésithérapeutes, 2 pharmacies, 1 sage-femme, 1 cabinet d'infirmières,
- espace de loisir : le Triangle d'Or ;

## 4.2 Les principaux constats dans la perspective de la préparation du Contrat de Projet

- **Constats concernant le quartier et ses habitants**

- des problématiques autour de la santé : problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie légère et plus forte, mauvais état physique des gens ;
- des phénomènes de violence plus ou moins importants : entre les habitants, des habitants envers les intervenants, des intervenants envers les usagers...
- on vit collectivement sur des phénomènes d'assistanat assez forts ;
- le quartier est plus calme, propre, plaisant ; les espaces verts sont nombreux ;
- il y a certains lieux plus difficiles à vivre que d'autres ;
- la mixité sociale n'existe pas ;
- il existe une précarité assez forte ;

- **Constats concernant les relations entre le quartier et les Centres Socio-Culturels** (à partir des réflexions entendues par les animateurs et les partenaires locaux)

- des questionnements autour des tarifications : tarifs du soir après l'école, tarifs des spectacles, tarifs des salles

- des questionnements autour de la programmation : les formes de spectacles sont trop hermétiques ... « c'est pas pour nous », « réservés à l'élite » ;
  - des questionnements autour de la dimension accueil : accueil des nouveaux habitants pas pris en charge, manque de chaleur à l'accueil ;
  - des questionnements concernant l'image des Centres Socio-Culturels : le Centre Socio-Culturel est pour les jeunes et les enfants ; "il n'y a jamais moyen d'avoir une salle pour les fêtes familiales" ; " je retourne au Centre Socio-Culturel parce qu'il y a moins de « bordel »" ;
  - l'accueil des associations est à mieux organiser : tarifs, soutien technique, accueil et vie collective...
  - des perceptions positives : points positifs : les sorties, l'aide au départ, les bals populaires
  - refus par certains groupes de jeunes d'activités structurées;
  - relations peu développées avec les familles : de par notre fait, mais aussi par un déficit d'investissement de leur part; même si en contrepartie ces relations se développent de plus en plus ;
  - mauvaise connaissance de l'histoire du quartier et de ses habitants;
  - l'implantation du Centre Socio-Culturel sur Saint Cyprien a amélioré le cadre de vie
  - quelques actions citées comme devant être mises en œuvre : actions en lien avec le bien-être des personnes, espaces de débat, travailler sur l'échange des savoirs, aller vers les gens, ne pas attendre qu'ils viennent au Centre.
  - quelle utilisation possible du bar ?
- 
- **Constats concernant le fonctionnement interne des Centres Socio-Culturels**
    - quelles sont les limites des rapports entre bénévoles et professionnels ;
    - meilleure coordination entre le Clos Gaultier et Saint Cyprien, mais reste à améliorer;
    - réelle place de l'association au sein du fonctionnement ;
    - il faudrait un renforcement de la qualité dans tous les domaines;

### 4.3 Synthèse des éléments clefs de l'étude du CESDEL /FR Consultants

Nous vous rappelons que cette étude a été commandée par la Ville de Poitiers sur la thématique « 20 ans de politique socio-culturelle ». Elle a été menée par 2 cabinets : François Rousseau Consultants et le CESDEL.

Les quelques points évoqués ci-dessous, ne se veulent en aucun cas une retranscription intégrale de la synthèse de l'étude. Ils ne retracent que quelques grandes lignes qui ont pu ou qui peuvent servir pour notre Contrat de Projet.

#### 4.3.1. Eléments concernant spécifiquement le quartier des 3 Cités

- les habitants des 3 Cités connaissent leur maison de quartier plus que la moyenne des habitants de la Ville (75% des habitants des 3 Cités, contre 70% ailleurs) ;
- 62% des personnes interrogées n'ont jamais fréquenté la maison de quartier ;
- les principaux modes d'information qui ont permis de connaître la maison de quartier sont : la discussion en famille, entre collègues ou amis (28%), journal de quartier (21%), journal municipal (20%), documentation trouvée dans la boîte aux lettres ou en se renseignant sur place (17% chacun) ;
- à priori les habitants des 3 Cités fréquentent moins que d'autres les autres maisons de quartiers (21,5% pour 30% en moyenne)
- à priori 46% des habitants des 3 Cités savent qu'ils peuvent utiliser les Centres Socio-Culturels pour des réunions et des rencontres, (mieux que dans les autres quartiers : 34%) ;
- par contre il semble qu'il y ait une certaine méconnaissance de la dimension associative de l'organisation des Centres Socio-Culturels ;
- pour les personnes interrogées, participer à la vie de son quartier c'est d'abord : discuter et écouter (46%), aider ses voisins (45%), avoir des activités avec les autres (41%), réaliser des projets (32%), participer aux associations (30%) et seulement 26% pour participer aux rendez-vous avec la Commune ;
- 45% des personnes interrogées appartiennent à une association, contre seulement 32% aux 3-Cités ;
- à la question : à qui la maison de quartier devrait plus s'ouvrir sont cités : la famille (23% contre seulement 12% sur le reste de la Ville) ;
- Aux Trois-Cités, on souhaite un peu plus fortement qu'ailleurs des spectacles et des fêtes de quartier (38 et 30%). Mais aussi des fêtes dans la Maison de quartier (16%), plus de concertation (19%). La réponse « cela me convient » obtient 21,5% des suffrages seulement contre 29% sur les autres quartiers.

#### 4.3.2 Quelques éléments de la synthèse globale pouvant avoir un impact sur notre action

Ces quelques points ne se veulent en aucun cas une retranscription intégrale de la synthèse de l'étude. Ils ne retracent que quelques grandes lignes qui ont pu ou qui peuvent servir pour notre Contrat de Projet.

#### Les acquis de l'analyse

- un impact certain dans les domaines suivants : la vie associative (pratiques bénévoles) l'intégration sociale (nouveaux arrivés sur un quartier, certaines franges de la population), la vie culturelle et les loisirs (actions transversales, valorisation des cultures, activités de loisirs...), la vie sociale (apprentissage de la citoyenneté, convivialité...)

## **Contrat de Projet 2001-2004**

---

- un repositionnement nécessaire : aller vers les franges les plus fragilisées de la population ; organiser plus d'événements sur le quartier ; décalage de perception de la part de la population et la réalité ;
- augmenter la qualité plus que la quantité ;
- renforcer les outils d'évaluation permanente ;
- diversifier les formes de bénévolat proposé (pas uniquement administrateur, soutien scolaire ou coup de main pour les fêtes) ;
- inscrire clairement et explicitement la question de la participation des bénévoles dans les projets éducatifs et pédagogiques des secteurs ;
- travail nécessaire sur l'image des maisons de quartier ;

### **Les axes d'un schéma de développement**

- assurer des fonctions d'animation de la vie locale : actions d'animations de la vie de la ville et du quartier, valoriser les cultures et les pratiques culturelles des habitants du quartier ;
- renouveler les outils supports à l'animation de la politique socioculturelle (transversalité, contractualisation, financements, pilotage...)
- consolider le fait associatif : communiquer sur le fait associatif, expliciter une politique des ressources humaines associatives ;





## 5. QUATRE ORIENTATIONS POUR UN NOUVEAU PROJET

Le Contrat de Projet de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités pour la période 2001/2004 s'articule autour de 4 orientations, formulées de la manière suivante.

*Les intervenants bénévoles et salariés, les administrateurs de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités s'engagent à :*

- **promouvoir les valeurs définies par le projet politique de l'Association**
- **amener les différentes structures, les différentes associations et les habitants du quartier à agir ensemble :**
  - *faire appel et s'ouvrir aux savoirs et aux compétences de chacun;*
  - *mettre en valeur les différentes sources de richesse*
- **contribuer à la formation de citoyens responsables notamment en encourageant l'expression de tous en garantissant les conditions démocratiques de cette expression en permettant à chacun et à chacune de connaître ses droits et ses devoirs.**
- **intégrer le souci de prévention au sein de la structure.**

Ces orientations sont essentiellement transversales et qualitatives. Au moment de la vie de l'Association où ce Contrat de Projet a été écrit, il pouvait difficilement en être autrement. Il s'agissait fondamentalement de réfléchir collectivement au sens de notre action. C'est un choix qui a permis à l'ensemble de l'Association de mener une réflexion collective, non sectorielle. Elles abordent peu l'existant (enfant, jeunes, adultes, action culturelle) mais par contre tout l'existant peut et doit être relu au travers de ces orientations.

Les actions qui sont décrites ci-après ne sont bien sûr pas exhaustives. Elles sont le reflet d'une réflexion collective au cours de l'année 2000. Elles seront bien sûr complétées, amendées, voire remises à plat. Mais toujours sur le principe collectif choisi pour leur élaboration.

## ***Orientation n°1 :***

***Les intervenants bénévoles et salariés, les administrateurs de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités s'engagent à promouvoir les valeurs définies par le projet politique de l'Association***

Les 5 textes de référence de l'Association sont les suivants :

- le projet politique de l'Association;
- la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales d'Octobre 1995 définissant le rôle et les missions des Centres Socio-Culturels;
- la mission d'intérêt général qui nous lie à la Ville de Poitiers ;
- la charte nationale de la Fédération des Centres Sociaux de France;
- enfin le Contrat de Projet;

Il paraît important que chacun de ces textes soit approprié par l'ensemble des intervenants de l'Association.

Cette orientation vise à remplir deux objectifs principaux :

- définir, débattre, le sens de notre action et les choix posés par l'Association;
- afficher et affirmer ces valeurs, tant au quotidien que dans les moments où la situation le justifie;

### ***PROJET POLITIQUE (voté par le Conseil d'Administration du 6 Septembre 2000)***

Au moment de l'engagement du travail autour du Contrat de Projet, il paraissait important que l'Association se positionne sur ses choix, ses valeurs.

Un bureau élargi à l'ensemble des administrateurs s'est tenu le 16 février 2000. Des débats importants ont eu lieu ce jour-là et au cours de différents bureaux et des Conseils d'Administration des 6 juin et 6 septembre 2000.

Le texte ci-dessous est issu des débats et des discussions qui ont eu lieu à ces reprises.

Il a été validé par le Conseil d'Administration du 6 Septembre 2000. Il devient par là le projet politique de l'Association en complément des statuts.

#### **Projet politique**

Une Association est un lieu "politique" au sens premier du terme : un lieu d'exercice de la citoyenneté et de la démocratie.

1°) L'action de l'Association est fixée en Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration conformément aux statuts. Les administrateurs sont garants du projet de l'Association et de sa réalisation.

2°) L'Association défend des valeurs de citoyenneté et de solidarité entre les personnes, les générations et les cultures par :

- le respect des autres et des différences;
- la lutte contre le racisme et toute discrimination ;

Elle participe à la transformation de la société dans laquelle nous vivons en proposant à chacun d'être acteur de sa vie, d'être acteur dans son quartier;

Elle refuse l'assistanat en ne "faisant pas à la place des gens" mais en faisant avec eux, en ayant le souci de partager en préservant la dignité de chacun.

3°) L'Association traduira son projet politique par des actes :

- aller à la rencontre des personnes sans attendre qu'elles viennent à nous ;
- être disponible pour reconnaître l'autre;
- avoir un regard positif sur le quartier, ses habitants, leurs richesses et leurs différences;

4°) Les Centres Socio-Culturels sont des lieux collectifs : ils sont à la disposition des habitants du quartier qui en assument la responsabilité collective.

Ce sont des maisons communes sans exclusive qui doivent être des lieux :

- ouverts et d'ouverture;
- de ressources et de ressourcement;
- d'animations et de vie culturelle;
- d'accueil;
- des points de repères et de rencontres au sein du quartier.

5°) Les intervenants salariés et bénévoles seront attentifs dans leurs comportements et leurs contacts avec les habitants à mettre en pratique les valeurs énoncées ci-dessus.

## **ACTIONS LIEES A L'ORIENTATION 1**

<b>Renforcer l'identité des Centres Socio-Culturels</b>		<b>Tous les intervenants Administrateurs</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• continuer à définir les mots clefs fondateurs de notre action avec l'ensemble des personnes concernées par le projet des Centres Socio-Culturels;</li> <li>• actualiser de manière permanente la question du "sens" de ce que l'on fait;</li> <li>• débattre et se positionner de manière interne sur les problématiques importantes qui traversent l'Association ;</li> <li>• favoriser une réflexion transversale au sein de l'Association;</li> <li>• prendre du recul par rapport à l'action quotidienne</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration même de ce contrat de projet a montré le manque de débats, de discussions internes...mais aussi la forte capacité à la réflexion collective, à la créativité;</li> <li>- de même, au fur et à mesure de l'approfondissement de notre action, nous nous rendons compte que nous ne mettons pas tous le même sens derrière les mots;</li> <li>- Impression de fossé entre « les têtes pensantes » et les gens de terrain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un espace de réflexion et de débat interne aux Centres Socio-Culturels : planifier des temps réguliers de rencontre entre les bénévoles et les salariés;</li> <li>- Cet espace doit permettre la confrontation des idées et l'élaboration de réponses collectives;</li> <li>- Aspect géographique : mieux identifier les lieux...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la tenue de ces rencontres bénévoles et salariés : les sujets évoqués, le nombre de participants;</li> </ul>

<b>Dire qui on est : affirmer régulièrement les valeurs et l'identité des Centres Socio-Culturels</b>		<b>Tous les intervenants Administrateurs</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faire connaître à chaque intervenant bénévole ou salarié son cadre de travail : projet politique, Contrat de Projet, Mission d'Intérêt Générale, Charte Fédérale;</li> <li>• faire connaître à nos partenaires et aux habitants, le projet politique et le Contrat de Projet de l'Association, prendre du temps pour les expliquer;</li> <li>• vérifier régulièrement l'adéquation entre les actions réalisées et les objectifs recherchés;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les intervenants tant bénévoles que salariés de l'Association sont nombreux et connaissent un taux de rotation important;</li> <li>- dans la durée, les actions ont tendance à se déconnecter du sens de l'action des Centres Socio-Culturels;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chaque projet de secteur, pédagogique, action devra se situer par rapport à ces textes;</li> <li>- en début d'année scolaire, un temps sera consacré dans toutes les rencontres de préparation à resituer l'action ou l'activité dans le cadre de ces textes;</li> <li>- organiser les temps de bilan annuels (Assemblée Générale) à partir du Contrat de Projet;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la tenue de ces rencontres bénévoles et salariés : les sujets évoqués, le nombre de participants;</li> <li>- le nombre de références aux textes dans les projets pédagogiques;</li> </ul>

<b>Affirmer régulièrement nos valeurs – assurer une fonction de veille</b>		<b>Tous les intervenants Administrateurs</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être attentif à ce qui se passe dans le quartier et se donner les moyens de réagir</li> <li>• garder notre capacité à s'indigner;</li> <li>• participer à des actions collectives de solidarité</li> <li>• ne pas rester indifférents ou passifs face aux questions soulevées par les habitants, notamment tout ce qui est de l'ordre de la situation d'urgence ;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>

## Contrat de Projet 2001-2004

<ul style="list-style-type: none"> <li>- les Centres Socio-Culturels se veulent à l'écoute du quartier ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre position (de manière politique) par rapport aux questions soulevées par des habitants ;</li> <li>- se donner de la souplesse et de la rapidité dans les moyens de réaction ;</li> <li>- maintenir une présence active à la réunion des « Acteurs Locaux » afin de faciliter les interpellations réciproques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de prises de position ;</li> <li>- le nombre d'actions ou de relais mis en place suite à des difficultés rencontrées au sein du quartier ;</li> </ul>
---	---	--

<b>Participer aux instances fédérales</b>		<b>Administrateurs Salariés permanents</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nourrir la réflexion collective de l'Association par l'apport du réseau;</li> <li>• alimenter la réflexion du réseau par notre apport</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- nous appartenons au réseau de la Fédération des Centres Sociaux de France;</li> <li>- nous appartenons à la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne;</li> <li>- il existe une attente en terme de propositions et de ressources de la part de l'équipe d'animateurs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer notre représentation au sein du réseau;</li> <li>- si possible assurer cette représentation plus largement qu'au niveau de la présidence et de la direction</li> <li>- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- implication dans le réseau fédéral;</li> <li>- nombre de personnes impliquées;</li> </ul>

<b>Avoir le souci quotidien de la qualité</b>	<b>Tous les intervenants</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en place des objectifs de qualité à tous les niveaux de notre action : accueil, locaux, activités,</li> <li>- mettre de la rigueur et du professionnalisme dans l'ensemble de nos interventions;</li> </ul>	

Constats	Moyens	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- on ne peut annoncer des principes et des idéaux forts et ne pas essayer de les mettre en œuvre tous les jours; à priori cela n'est pas simple, mais l'enjeu est de tendre vers...;</li> <li>- passer d'une culture du quantitatif au qualitatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- établir une charte de qualité sur le modèle des cercles de qualité ou des normes ISO (par exemple : référentiel pour un projet de qualité établi par le réseau des Centres Sociaux de la Vienne) ;</li> <li>- arriver à décrire de manière écrite l'ensemble des règles collectives, tâches partagées à accomplir ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence d'une charte de qualité;</li> </ul>

Faire de la participation des habitants un objectif au quotidien		Tous les intervenants Administrateurs
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• affirmer au quotidien l'importance de la participation des habitants</li> <li>• proposer à chacun d'être acteur de sa vie,</li> <li>• refuser l'assistanat en ne faisant pas à la place des gens mais en faisant avec...</li> <li>• inventer au quotidien des formes nouvelles de participation des habitants aux actions et activités portées par les Centres Socio-Culturels;</li> </ul>		
Constats	Moyens	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les Centres ont encore trop une image de lieu de consommation disponibles pour tout ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chaque action, projet devra rechercher, expliquer, comment est mise en œuvre la participation des habitants dans la réalisation du projet;</li> <li>- assurer un travail de sensibilisation avant, lorsqu'une action est menée et recueillir ce qui est vécu après;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre d'habitants impliqués dans le projet;</li> <li>- assurer l'évaluation avec les gens;</li> <li>- recueillir les propositions émanant d'une action pour évoluer, s'ouvrir;</li> </ul>



## Orientation n°2 :

**Les intervenants bénévoles et salariés, les administrateurs de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités s'engagent à amener les différentes structures, les différentes associations et les habitants du quartier à agir ensemble :**

- faire appel et s'ouvrir aux savoirs et aux compétences de chacun;
- mettre en valeur les différentes sources de richesse

Cette orientation pourrait aussi se décliner de la manière suivante :

- découvrir les richesses du quartier de l'intérieur : les potentialités des gens, leurs savoirs, leurs compétences, leurs savoir-faire;
- emmener (par le réel ou l'imaginaire) les habitants à découvrir l'au-delà du quartier et du territoire;
- et ceci dans un contexte de partenariat souhaité, développé et affiné, au service des habitants.

Identifier et mettre en valeur toutes les formes de compétences et de savoirs à partager		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"><li>- recenser sur le territoire des Trois-Cités, l'ensemble des compétences et des savoirs et notamment des compétences artistiques;</li><li>- organiser toute forme d'action, de manifestation visant à valoriser ces compétences;</li><li>- valoriser les pratiques artistiques amateurs ;</li><li>- favoriser les rencontres prenant en compte la mixité des publics et s'ouvrir à l'autre;</li><li>- favoriser l'échange social entre les habitants par les échanges de savoir-faire;</li><li>- "faire de la place" aux passions, savoirs, ... de tous ordres des habitants du quartier des 3 Cités : ne pas imposer une vision unique;</li></ul>		
Constats	Moyens	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"><li>- existence de compétences insuffisamment exploitées (savoirs personnels susceptibles d'être échangés)</li><li>- présence de pratiques amateurs à promouvoir;</li><li>- difficultés scolaires voire un certain illétrisme;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- enquête, porte à porte;</li><li>- expositions, animations dans les locaux des Centres Socio-Culturels mais aussi dans d'autres lieux du quartier;</li><li>- les moyens pourront prendre plus ou moins d'ampleur en fonction de la tournure que prendra cette action : réseau d'échanges, projets plus importants développés à partir de ces compétences...</li><li>- atelier parents-enfants à partir des compétences des parents ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- nombre de compétences "dénichées";</li><li>- nombre de manifestations organisées à partir de ces compétences;</li></ul>

<b>Apprendre à connaître le quartier</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'appuyer sur une meilleure connaissance du quartier pour développer nos actions;</li> <li>- intégrer la double dimension géographique (statistiques, territoire) et historique (du quartier, des habitants, des Centres Socio-Culturels)</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu d'outils sont disponibles pour une connaissance chiffrée et historique du quartier;</li> <li>- en même temps les gens sont très marqués par cette histoire;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une base de données permanente des indicateurs chiffrés significatifs;</li> <li>- écrire des textes même courts résumant l'histoire du quartier et l'histoire du Centre ;</li> <li>- élaborer un guide pour l'accueil;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de partenaires impliqués dans ce travail;</li> <li>- l'existence de cet outil, et sa mise à jour;</li> </ul>

<b>(S')Ouvrir la tête</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer et favoriser la mise en place de toute action visant à faire sortir du quartier</li> <li>- aller à la découverte : apprendre à connaître une culture, une technologie, un pays, une ville, un art;</li> <li>- développer les actions visant à mettre en avant ce que les différentes cultures ont de commun, ou de rapprochant;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- forte précarité sur le quartier;</li> <li>- difficultés pour ses habitants à sortir du quartier ;</li> <li>- diversité des populations : différentes cultures existent dont les communautés africaine et maghrébine. Celles-ci sont vécues parfois comme des barrières et non comme un atout, une richesse .</li> <li>- méconnaissance de l'"Autre"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- multiplier les sorties, les petits séjours;</li> <li>- être attentifs aux propositions offertes sur le territoire poitevin et savoir les intégrer;</li> <li>- favoriser les rencontres interquartiers;</li> <li>- développer toutes formes de jumelages;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation effective des habitants;</li> <li>- impact;</li> <li>- qualité de la proposition</li> </ul>

<b>Multiplier les manifestations conviviales</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser les rencontres, les échanges;</li> <li>- avoir une meilleure connaissance de l'autre;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- cloisonnement des groupes;</li> <li>- manque de communication;</li> <li>- la surcharge d'information amène de la désinformation;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rythmer dans le temps, sur le calendrier, certaines actions afin qu'elles soient des rendez-vous tout public;</li> <li>- savoir utiliser les espaces, les lieux existants pour ouvrir aux différents publics;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier la communication (les réseaux, approches, etc...);</li> <li>- adéquation entre l'action et le public;</li> </ul>

<b>Développer et affiner les différents partenariats</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer des liens entre les personnes, les groupes, les institutions et les centres pour agir ensemble;</li> <li>- développer et affiner les différents partenariats dans un esprit favorisant la reconnaissance réciproque des compétences et des missions ;</li> <li>- développer des stratégies communes visant à la résolution concertée des difficultés existantes sur le quartier ;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- richesse et dynamisme de la vie associative;</li> <li>- forte implantation des structures administratives et institutionnelles;</li> <li>- méconnaissance des projets respectifs malgré un travail partenarial quotidien;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les conventions établissant clairement les compétences et les apports réciproques des différents partenaires;</li> <li>- Organiser sous des formes diverses des temps d'échanges autour des projets associatifs ou institutionnels respectifs;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des personnes, des groupes, des institutions (effectifs, etc...)</li> <li>- Rythme des rencontres sur les projets;</li> <li>- Rôle et participation des Centres;</li> </ul>



### **Orientation n°3**

***Les intervenants bénévoles et salariés, les administrateurs de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités, s'engagent à contribuer à la formation de citoyens responsables, notamment en encourageant l'expression de tous, en garantissant les conditions démocratiques de cette expression, en permettant à chacun et à chacune de connaître ses droits et ses devoirs.***

Cette orientation, qui se rapproche de la première et du projet politique de l'Association, veut renforcer les dimensions citoyennes et démocratiques dans l'ensemble de nos actions.

<b>Améliorer la qualité du fonctionnement des diverses instances associatives</b>		<b>Administrateurs</b>
LES OBJECTIFS		
- que le fonctionnement des instances : démocratie, libre expression, soit le reflet de ce que nous souhaitons, en accord avec le projet politique, pour la réalisation de nos activités;		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- méconnaissance du fonctionnement de l'Association;</li> <li>- désarroi face à des problèmes difficiles</li> <li>- une association est une société en petit format où il est important que les règles de la vie démocratique soient respectées;</li> </ul>	<p>Réécrire le règlement intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir collectivement des règles de vie claires que l'on respecte et que l'on fait respecter;</li> <li>- définir les rôles de chacun : bénévoles, salariés, instances;</li> <li>- donner à tout intervenant l'ensemble des textes régissant la vie de l'Association : statuts, règlement intérieur, Contrat de Projet, Mission d'Intérêt Général, charte fédérale;</li> <li>- afficher le règlement intérieur dès qu'il est établi;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du nouveau règlement intérieur;</li> <li>- Son écriture collective</li> </ul>

<b>Favoriser le développement des commissions</b>		<b>Administrateurs – Salariés permanents</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser le développement des commissions regroupant bénévoles, salariés, usagers dont la responsabilité est confiée à un binôme formé d'un administrateur et d'un salarié permanent;</li> <li>- faire des commissions les interfaces efficaces entre le Conseil d'Administration et les intervenants;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les commissions liées aux secteurs ont eu du mal à fonctionner à l'exception de la commission "jeunes"</li> </ul>	<p><u>Commission Jeune</u> Poursuite du fonctionnement enclenché en 1999 /2000. Par le biais d'une réflexion sur le réaménagement des locaux de la Place de France afin de dégager un espace repérable pour les jeunes. Fidéliser la place des jeunes dans cette commission.</p> <p><u>Commission Enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un premier temps, réunir les salariés permanents et quelques administrateurs pour déterminer quelques orientations prioritaires du projet pédagogique – en lien avec le projet politique de l'Association.</li> <li>- Présentation du projet pédagogique aux familles – Dialogue avec les parents.</li> </ul> <p><u>Commission Culturelle</u> Réfléchir, débattre et proposer un certain nombre d'axes de travail qui pourraient constituer les bases d'une politique culturelle locale.</p> <p><u>Création d'une commission "Adultes – Vie de Quartier"</u> co-dirigée par un administrateur et le directeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ouvrir des espaces de paroles et de débats;</li> <li>- être un lieu de ressource;</li> <li>- créer des activités répondant aux besoins des adultes du quartier autres que l'organisation des loisirs et des sorties familiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes-rendus réguliers des commissions au Conseil d'Administration ;</li> <li>- Nombre de points traités par les commissions soumis par les salariés, les bénévoles ou les administrateurs;</li> </ul> <p>Contrôler l'implication des gens du quartier dans les actions engagées – par enquête</p>

<b>Former les intervenants</b>		<b>Intervenants bénévoles et salariés</b>
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- former l'ensemble des intervenants salariés et bénévoles :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la prise de parole;</li> <li>- à l'écoute de la parole de l'autre;</li> <li>- à la conduite de réunion;</li> <li>- à la prise de note.</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p>Pour des personnes peu habituées au travail collectif, à la vie de groupe, il est souvent malaisé de prendre la parole publiquement. Le support écrit est un support indispensable pour l'échange d'informations.</p>	- formations communes salariés/bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation de stages;</li> <li>- le nombre de participants;</li> </ul>

<b>Développer la qualité de l'accueil</b>		
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire des Centres des "Maisons communes" où on se sent accueilli, écouté, respecté ;</li> <li>- faire de l'accueil un souci collectif : l'accueil est l'affaire de tous</li> <li>- être en mesure de renseigner, d'informer, de <u>mobiliser le personnel</u> sur la nécessité de bien renseigner.</li> <li>- savoir recenser les demandes des habitants, d'un public et les communiquer ;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de personnes ne savent pas qui fait quoi;</li> <li>- De nombreux retours des usagers sur “on n’a pas su m’informer ou me répondre...”</li> <li>- Souvent nombre de propositions se font téléphoniquement à l’accueil : comment recense-t-on ce qui est dit oralement et non par écrit;</li> </ul>	<p>Organiser l’accueil à différents niveaux : accueil du public, accueil des nouveaux salariés, et des nouveaux administrateurs;</p> <p><u>Accueil du public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de repenser les lieux d’accueil pour leur donner un caractère plus convivial, réaménagement des locaux,</li> <li>- Développer une information plus visuelle pour mieux repérer les lieux;</li> <li>- Organiser un stage interne de formation des bénévoles et des salariés sur l’accueil (physique, téléphonique...)</li> <li>- Mettre en place un cahier de recueil des propositions des usagers ; cahier disponible à l’accueil ;</li> </ul> <p><u>Accueil des nouveaux salariés</u> Les inviter à une réunion de bureau ou de CA pour leur présenter les particularités de l’Entreprise “Centres Socio-Culturels”.</p> <p><u>Accueil des nouveaux administrateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter les CSC : textes, locaux, personnel salarié, FCSV;</li> <li>- favoriser la participation aux stages organisés par la Fédération;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- procéder par sondages réguliers auprès du public, des bénévoles, des salariés, pour obtenir une évaluation qualitative de l’accueil ;</li> </ul>
---	---	---



<b>Créer un espace Forum</b>		
<p><b>LES OBJECTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer un véritable espace convivial de centralisation des informations sur la vie locale, de convivialité;</li> <li>- créer des temps véritables de débats sur des thèmes en prise avec la société et les problématiques actuelles;</li> <li>- soutenir/Aider les gens dans leur rôle de citoyen</li> <li>- être lieu ressource</li> <li>- créer une ambiance, un climat de confiance où les habitants se rencontrent soit au sein de la structure soit à l'extérieur.</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de débats communs sauf autour du Ramadan ;</li> </ul>	<p><u>Collecte de l'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être présent dans les lieux de vie collectifs des habitants (marchés, commerces, stades, associations...)</li> <li>- continuer la participation à la rencontre mensuelle des acteurs locaux;</li> </ul> <p><u>Utilisation des informations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- information sur les manifestations extérieures aux centres;</li> <li>- participer ou susciter des réseaux de solidarité et d'entraide concernant l'alimentation, la santé en cherchant des partenariats.</li> <li>- créer un pôle d'information concernant la vie quotidienne : accès aux droits concernant santé, école, logement...</li> <li>- organiser des débats, des expositions à partir de films et d'intervenants ;</li> <li>- une des thématiques possibles est de participer à la célébration du Centenaire de la loi de 1901 ;</li> </ul>	

<b>Veiller à l'accès de tous</b>		
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller à l'accès physique de tous les publics;</li> <li>- veiller à la mixité sociale au sein des activités;</li> <li>- veiller à s'adresser à tout type de public;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- certains publics sont peu représentés dans nos activités : jeunes filles, adultes...</li> <li>- nos locaux sont peu adaptés au public handicapé;</li> <li>- Les centres sont encore trop perçus comme essentiellement consacrés aux enfants et aux jeunes</li> <li>- Déficit d'activités en direction des adultes</li> <li>- participation insuffisante des adultes aux diverses manifestations et activités du Centre;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- envisager les transformations nécessaires pour rendre le Clos Gaultier accessible aux handicapés, mais aussi aux personnes âgées ;</li> <li>- développer des activités vis à vis des publics qui ne fréquentent pas ou peu les CSC : jeunes filles, adultes...</li> <li>- diversifier les propositions d'activités notamment par le biais des disciplines artistiques;</li> <li>- développer une politique tarifaire raisonnée et favorisant l'accès de tous les publics sans mettre en danger l'équilibre financier de la structure;</li> <li>- développer des activités spécifiques et régulières pour adultes et des activités communes parents-enfants;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- répartition par tranches d'âges au sein de nos adhérents ;</li> <li>- existence d'activités parents-enfants ;</li> </ul>

## Contrat de Projet 2001-2004

<b>Etre attentif aux personnes âgées</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux comprendre la réalité de la vie des personnes âgées sur le quartier des 3 Cités;</li> <li>- se préparer à prendre en compte cette réalité dans notre fonctionnement;</li> <li>- sensibiliser l'ensemble des intervenants à cette dimension;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la pyramide des âges s'inverse : la population vieillit dans son ensemble;</li> <li>- les Centres Socio-Culturels se sont peu emparés de cette problématique pour l'instant;</li> <li>- distinguer les classes d'âges : seniors (encore actifs après la retraite, participent à la vie associative) et 4<sup>ème</sup> âge en situation de dépendance médicale liée à la maladie;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre le Projet Pasteur : lien entre les enfants fréquentant les Centres et les résidents de l'Hôpital Pasteur;</li> <li>- soutenir toutes les actions actuelles s'adressant aux personnes âgées;</li> <li>- développer éventuellement des moyens de transport pour amener les personnes âgées vers les spectacles et manifestations des Centres;</li> <li>- travailler sur le corps (esthétisme, etc...) pour un mieux être;</li> <li>- ateliers artistiques (art floral...);</li> <li>- mettre en œuvre la beauté sous toutes ses formes;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite du projet Pasteur : résultats, impact sur les enfants, impact sur les personnes âgées;</li> <li>- changements dans les mentalités ;</li> </ul>

<b>Informer et former autour de l'Euro</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former tous les intervenants bénévoles et salariés aux modalités du passage à l'Euro;</li> <li>- Expliquer aux habitants, usagers... l'Euro : pourquoi et comment ?</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- la France passe à l'Euro au 1/1/2002</li> <li>- beaucoup de personnes, notamment parmi les personnes âgées comptent encore en anciens francs;</li> <li>- on sent une certaine appréhension par rapport à ce phénomène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en place des formations des intervenants bénévoles et salariés dans le cadre de la fédération des Centres Sociaux de la Vienne;</li> <li>- mettre en place un service itinérant avec 2 animateurs qui irait à la rencontre des gens pour leur expliquer le fonctionnement de l'Euro : histoire, "trucs" mnémotechniques pour retenir le fonctionnement...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre d'intervenants formés;</li> <li>- le nombre de personnes contactées;</li> </ul>
---	--	--

<p><b>Améliorer la Communication</b></p>		
<p>LES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un chantier associant bénévoles et salariés autour de la problématique de la communication pour étudier les difficultés réelles ou supposées de communication, les objectifs à atteindre et les moyens à employer pour les résoudre ;</li> </ul>		
<p><b>Constats</b></p>	<p><b>Moyens</b></p>	<p><b>Critères d'évaluation</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la communication est une difficulté permanente : tant à l'interne (éclatement des lieux, manque de passerelles entre les secteurs...) qu'à l'externe : qu'est ce qu'on communique, à qui, à quoi...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- groupe de travail salariés/bénévoles;</li> <li>- développer du temps de travail autour de la communication;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence d'une analyse concrète des problèmes de communication;</li> <li>- existence de solutions et de moyens dégagés pour résoudre ces difficultés;</li> </ul>

## **Orientation n°4**

**Les intervenants bénévoles et salariés, les administrateurs de l'Association des Centres Socio-Culturels des 3 Cités s'engagent à intégrer le souci de prévention au sein de la structure.**

Les actions menées dans le cadre de cette orientation s'articulent autour de la "Prévention" dans le sens premier du terme : faire de l'information, de la formation, de la communication avant la "maladie" quelle qu'elle soit.

Nous traitons ci-dessous surtout les thèmes peu couramment abordés par nos structures : la santé, la violence...

En effet, la lutte contre les exclusions, la solitude... nous paraissent relever plus de notre travail et de nos objectifs quotidiens.

Dans cette orientation, il s'agit plus d'intégrer la prévention au quotidien dans l'ensemble de nos actions. Que ce soit vers l'enfant de 4 ans ou aux personnes âgées ! Mais, pour réaliser cela, les salariés et les bénévoles devront connaître de quels risques il s'agit et comment les affronter. L'animateur notamment devra être plus volontariste dans son dialogue, plus attentif et plus responsable.

<b>Organiser la formation collective interne</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"><li>- analyser nos pratiques tant professionnelles que bénévoles</li><li>- ajuster nos comportements au regard de ces analyses;</li><li>- fixer des règles communes de comportements ;</li></ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- les animateurs des Centres Socio-Culturels subissent des violences : verbales voire physiques (bien que rarement);</li><li>- nous sommes témoins dans notre travail de toutes sortes d'agressions, insultes, mais aussi de pression des structures sur les usagers...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- mettre en place une formation permanente interne ;</li><li>- travailler de manière permanente sur la cohérence de nos actions et de nos réactions;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- la mise en place des formations;</li><li>- le nombre de participants;</li><li>- la qualité et la cohérence de nos réactions dans des situations conflictuelles;</li></ul>

<b>Violences : renforcer et organiser la cohérence sur le quartier</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir les mêmes langages, et le même comportement devant une situation de violence;</li> <li>- assurer un travail sur soi pour gérer sa propre violence;</li> <li>- prendre conscience des mécanismes engendrant la violence, les repérer, les analyser;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le comportement, le langage adulte varie selon l'institution, la cellule familiale et individuelle;</li> <li>- souvent manque de cohérence des adultes envers les enfants;</li> <li>- forme d'impuissance devant une violence repérée chez les plus jeunes avec le risque de laisser faire;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de formations collectives dans le cadre du projet éducatif local;</li> <li>- Puis à partir de ces formations, développement d'un outil commun de réaction et de réponse à la violence;</li> </ul>	

<b>Aller vers les gens</b>		
LES OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- aller vers les gens dans les endroits où ils sont;</li> <li>- établir une certaine confiance entre les habitants et les Centres Socio-Culturels, notamment ceux qui ne fréquentent pas ou plus les Centres;</li> <li>- percevoir au mieux la réalité du quartier;</li> <li>- tourner l'action vers l'extérieur, ne pas rester centré sur les locaux;</li> </ul>		
<b>Constats</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>

## Contrat de Projet 2001-2004

De manière générale, la prévention ne peut s'organiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre et développer l'animation de rue;</li> <li>- utiliser les lieux extérieurs favorables à la communication, la rencontre, l'ouverture;</li> <li>- multiplier les manifestations extérieures dans le quartier : festives, culturelles, débats...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de manifestations en plein air;</li> <li>- le nombre de personnes "contactées" par le biais de l'animation de rue;</li> </ul>
--	--	--

### Contribuer à l'éducation à la santé

#### LES OBJECTIFS

- développer des attitudes "préventives" dans l'ensemble de notre fonctionnement au quotidien;
- être attentifs et s'amener en situation de réagir à ces difficultés qui ont un impact certain sur la vie quotidienne des habitants;

Constats	Moyens	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- phénomènes de toxicomanie, de tabagie et d'alcoolisme sur le quartier;</li> <li>- de manière générale, un mauvais état physique des personnes assez visible, lié notamment à la précarité financière;</li> <li>- mauvaise information sur toutes les questions liées à la sexualité;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre le pôle d'information autour de la santé à destination des jeunes;</li> <li>- participer d'une manière ou d'une autre aux grandes manifestations (locales, nationales ou internationales telles que la journée mondiale de lutte contre le SIDA...) qui concernent les questions de santé;</li> <li>- développer l'information autour des questions de sexualité, notamment à destination des jeunes;</li> <li>- veiller à la qualité nutritionnelle et à l'équilibre des repas que nous fournissons à nos usagers;</li> <li>- mettre en contact avec des organismes spécifiques traitant de ces problèmes ou utiliser leurs compétences pour une sensibilisation et un travail neutre en réseau;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les échanges avec les acteurs locaux peuvent permettre d'évaluer sur un type de sujet;</li> <li>- contact avec les familles concernées et les différents organismes travaillant sur ces questions sensibles;</li> </ul>





### 6. MOYENS

Il paraît important dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Projet, de consacrer une partie aux moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Contrat de Projet.

Ces moyens sont articulés autour de 3 grands thèmes :

- le personnel ;
- les locaux
- les partenaires

#### 6.1 Le personnel

L'équipe actuelle est composée d'une équipe de professionnels et d'une équipe de bénévoles.

L'équipe de professionnels est présentée en annexe sous forme d'organigramme.

Au niveau de l'équipe bénévole, elle se compose de la manière suivante :

<b>Fonction</b>	<b>Temps consacré</b>	<b>Equivalent Temps plein</b>
Une équipe de 8 personnes au bureau	2 réunions de 2h30 par mois pendant 10 mois	500 heures
Une équipe d'administrateurs	20 personnes à raison de 3 heures par mois pendant 10 mois	600 heures
Interventions du bureau en dehors des bureaux	2 personnes à raison de 10 heures par semaine pendant 45 semaines 1 personne à raison de 2 heures par semaine pendant 45 semaines ;	990 heures
Une équipe de bénévoles autour de l'épicerie sociale	Une équipe d'une quinzaine de bénévoles qui interviennent une soixantaine d'heures par semaine à raison de 48 semaines par an.	2880 heures
Une équipe de bénévoles dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement	5 personnes à raison d'1,5 heures par semaine pendant 30 semaines	225 heures

Scolaire		
De nombreux bénévoles sur les fêtes, les spectacles, la dentelle...	Plusieurs réunions avec les associations, habitants, comités de quartier...	
	<b>TOTAL</b>	<b>2,86 ETP</b>

## 6.2 Les locaux

Nous disposons de deux bâtiments :

- **le Clos Gaultier** : propriété de la Caisse d'Allocations Familiales, mis à disposition de la Ville de Poitiers qui elle-même nous le met à disposition ; ces bâtiments se composent d'environ 1000 m<sup>2</sup> ; 9 salles d'activités, 1 salle de réunion, 1 cuisine pédagogique, 1 atelier menuiserie, 1 laboratoire photo, 4 bureaux, 2 permanences, 3 salles de travail collectives à destination du personnel bénévole et salarié ;

Ce lieu aurait besoin de multiples travaux :

- remise aux normes de sécurité actuelles ;
- aménagement de l'accueil et notamment le passage du hall d'accueil vers les salles ;
- rénovation complète des sanitaires ;
- isolation phonique de certaines salles ;

Ce lieu sert à de multiples usages : accueil d'une grande partie des activités enfants ; accueil des activités adultes, accueil des permanences, rencontres et activités de nombreuses associations

- **la Place de France** : propriété de la Ville qui nous le met à disposition ; 1000 m<sup>2</sup> également ; 1 grande salle de spectacle avec 200 places ; 1 salle conviviale ; 1 cuisine collective ; 4 petites salles d'activités dont 1 en sous-sol ; 3 bureaux ; 1 bar ; 1 garage ;

Bien que de construction récente, ce bâtiment souffre de deux défauts majeurs : trop chaud l'été, trop froid l'hiver ; de plus il nécessiterait de nombreux travaux pour le maintenir en état.

- Fissures dans le sol à boucher ;
- Aménagements supplémentaires pour un accueil de qualité des jeunes ;
- Déplacement du bar pour le rendre fonctionnel ;
- Aménagement du sous-sol pour le rendre plus gai et plus accueillant ;
- Création d'un bureau pour les animateurs jeunes ;

## Contrat de Projet 2001-2004

---

Ce lieu sert à de multiples usages : accueil d'une grande partie des activités jeunes ; diffusion de spectacles, accueil des activités de nombreuses associations, fêtes familiales.

Une mission a été confiée à la commission du secteur jeune pour une réflexion globale de réaménagement de ces locaux.

### 6.3 Les partenaires

Le partenariat est bien sûr un support incontournable de travail au quotidien.

Sans les lister de manière exhaustive, nous proposons ci-dessous la liste des principaux partenaires avec lesquels nous serons amenés à travailler dans les 4 années qui viennent.

A l'échelle du quartier :

- les assistantes sociales et les agents de développement de la C.A.F., la mairie annexe ;
- le Comité de Quartier, l'Association Pourquoi Pas ;
- l'équipe de Prévention ;
- avec les deux écoles maternelles et élémentaires Tony Lainé et Jacques Brel et le Collège Ronsard ;
- Conservatoire National de Région, Orchestre Poitou-Charentes, l'Herbe d'Or, la Bibliothèque des 3 Cités ;
- Ka Pasyon, le CAP (Comité d'Animation Panafricaine) ;
- les associations de parents d'élèves

A l'échelle de la Ville :

- les autres maisons de quartier de la ville, ;
- la Ville de Poitiers sur de nombreuses actions ;
- la Banque Alimentaire ;
- l'Association Comédie et Proverbes, Asta N'Dunid, l'Amicale des Béninois de Poitiers, les compagnies Atelier du Caméléon et L2;

Plus largement

- la fédération départementale des Centres Sociaux et Socio-Culturels de la Vienne et les centres sociaux de la Vienne ;
- L'Orchestre Poitou Charentes
- L'Association Métime, maison des cultures et traditions populaires du Poitou-Charentes,
- Vienne Nature ;



### **7. MISE EN ŒUVRE**

#### **7.1. Le suivi du Contrat de Projet**

Au delà d'un document contractuel à destination de la Caisse d'Allocations Familiales, comme nous l'annonçons dans l'introduction de ce document, le Contrat de Projet nous servira de guide au quotidien

La réalisation du suivi du Contrat de Projet sera faite par le Conseil d'Administration et par l'équipe de responsables de secteurs.

Il reviendra au Conseil d'Administration de proposer des priorités lors des Assemblées Générales, pour l'année qui vient. Il reviendra aux professionnels de proposer bilans et évaluations au regard du Contrat de Projet.

Ce groupe composé des administrateurs et des responsables de secteur seront chargés de l'animation permanente du Contrat de Projet.

#### **7.2 Sa mise en oeuvre**

Nous imaginons une mise en œuvre en 4 points importants :

##### **7.2.1. Diffusion du Contrat de Projet**

Ce document sera diffusé à l'ensemble des intervenants bénévoles et salariés de l'Association, de même qu'à nos principaux partenaires.

Nous organiserons une soirée conviviale, avant la fin de ce trimestre, pour l'ensemble des intervenants salariés et bénévoles de l'Association, pour annoncer de manière un tant soit peu formelle la validation du Contrat de Projet, le présenter à tous, et débattre de son utilisation dans l'avenir.

Nous organiserons également une rencontre avec la Ville de Poitiers pour présenter ce projet dans le cadre de la renégociation de la Mission d'Intérêt Général.

Nous présenterons également ce Contrat à la réunion des acteurs locaux.

### **7.2.2 Travail au sein des Commissions**

Le Contrat de Projet sera mis à l'ordre du jour de toutes les commissions.

Avec l'objectif suivant : comment dans chaque secteur utiliser le Contrat de Projet, le mettre en œuvre sous forme d'activités nouvelles ou dans les activités existantes.

Sans penser tout remettre à plat, il est important que le Contrat de Projet soit intégré de manière forte à tous les niveaux de l'Association.

Nous serons donc attentifs à ce que, à l'occasion de chaque nouvelle activité, de chaque nouvelle action, de la réécriture d'un projet pédagogique... le Contrat de Projet serve clairement de référence.

### **7.2.3 Accueil des nouveaux intervenants, salariés, bénévoles...**

Un temps spécial sera consacré à la présentation du Contrat de Projet pour tout nouveau intervenant, bénévole ou salarié, et tout nouvel administrateur.

### **7.2.4 Assemblée Générale**

Dès la prochaine Assemblée Générale, le Contrat de Projet sera au cœur du débat :

- dans la forme et la présentation des bilans qui poseront la question : en quoi avons-nous commencé à mettre en œuvre le Contrat de Projet ;
- dans le rapport d'orientation qui donnera lieu à un débat sur les priorités à mettre en œuvre et la planification plus globale du Contrat de Projet sur 4 années ;

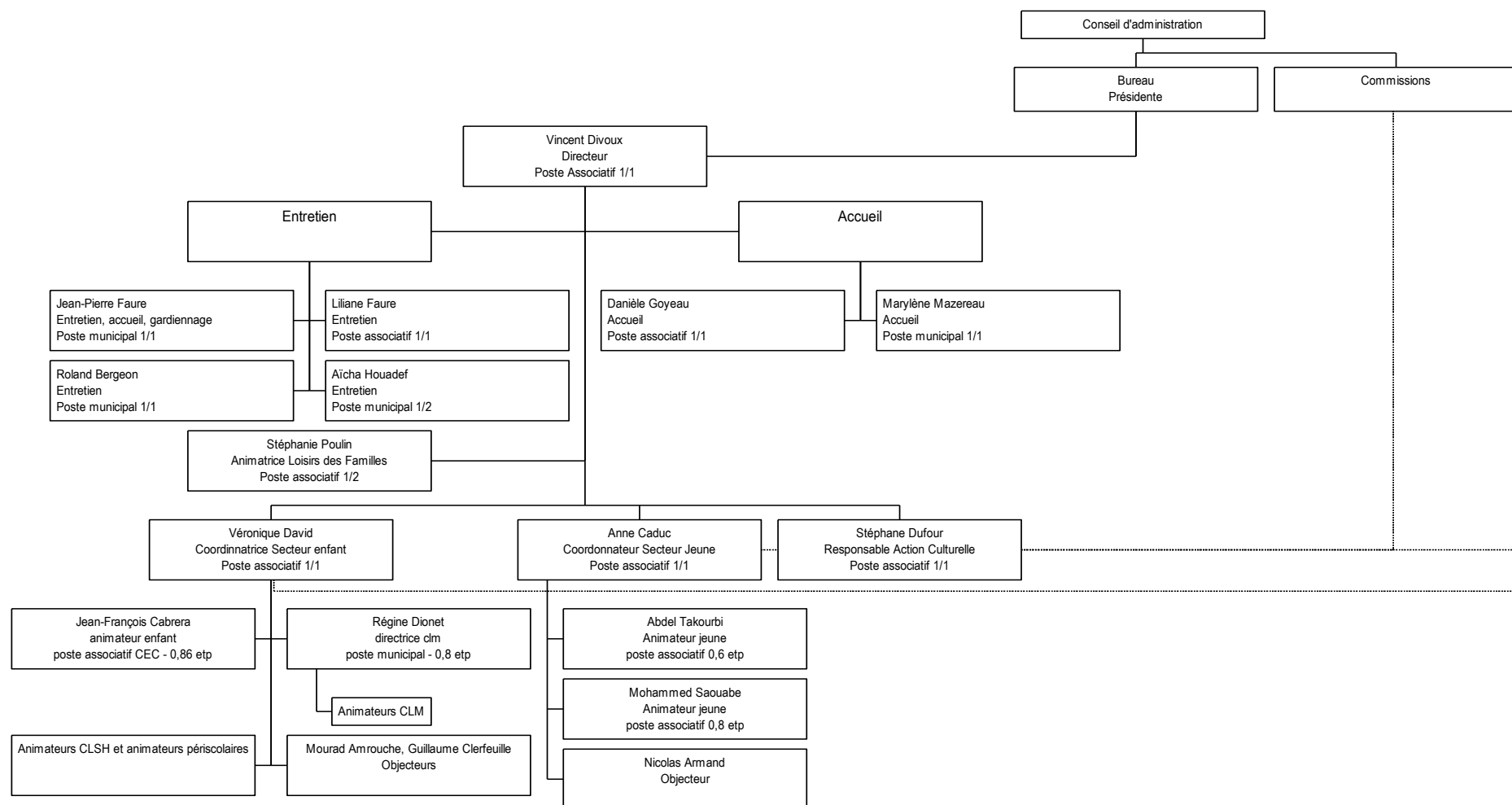
Enfin, chaque Assemblée Générale sera l'occasion de se poser la question de l'actualité du Contrat de Projet et de son adaptation à la réalité vécue du quartier.

### 8. ANNEXES

#### 8.1 composition du Conseil d'Administration

NOM	Prénom	Fonction	Collège	Elu en	représentant
Billaud	Jacqueline		A	avr-99	
Bouchet	Solange	Présidente	A	avr-99	
Déculant	Jacques	Vice-Président	A	avr-99	
Dossou	Jean-Pierre	Secrétaire	A	avr-00	
Durand	Lucien		A	avr-00	
Gaschard	Monique		A	avr-99	
Giraudeau	Xavier		A	avr-00	
Guilbert	Gérard	Trésorier	A	avr-00	
Lacroix	Patricia	Vice-Présidente	A	avr-00	
Lavenu	Michèle	Secrétaire-adjointe	A	avr-00	
Melin	Marlene	Trésorière-adjointe	A	avr-00	
Poirier	Brigitte		A	avr-99	
Rigaud	Jacques		A	avr-99	
Sauvêtre	Marie-Pierre	assesseur	A	avr-00	
Talbart	Raymond		A	avr-00	
Alonso	Lise		B	avr-00	Association FCPE Tony Lainé
Bibault			B	avr-00	Société d'Astronomie Poitevine
Chevalier	Monique		B	avr-99	Comité de Quartier
Dugué	Josette		B	avr-00	Secours Populaire
Gabard	René		B	avr-00	Pourquoi Pas
Gaboreau	Jean-Luc	Conseiller Général	C	avr-99	Conseil Général
Joyaux	Eric	Conseiller Municipal	C	avr-99	Ville de Poitiers
Mathé	Eve-Line	Conseillère Municipale	C	avr-99	Ville de Poitiers
Kaminski	Alain	Délégué fédéral	C	avr-99	Fédération des Centres Sociaux de la Vienne
Privat	Jean-Marie	Conseiller Municipal	C	avr-99	Ville de Poitiers

## 8.2 Organigramme du personnel



## 8.3 Liste des commissions



## Contrat de Projet 2001-2004

---

Les commissions sont co-dirigées par un administrateur et un salarié permanent.

<b>Nom de la commission</b>	<b>Administrateur responsable</b>	<b>Salarié responsable</b>
Enfants	Solange Bouchet, Monique Gaschard	Véronique David
Jeunes	Brigitte Poirier	Anne Caduc
Action Culturelle	Patricia Lacroix	Stéphane Dufour
Vie de quartier, activités adultes	Jacqueline Billaud	Vincent Divoux
Personnel	Monique Chevalier	Vincent Divoux
Finances	Gérard Guilbert	Vincent Divoux